



# ZETES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

COLLABORATION EFFICACE  
CROISSANCE DURABLE

DANS LA NATURE, LES PLUS GRANDS SUCCÈS  
SONT LE FRUIT D'UNE COLLABORATION EFFICACE

# SOMMAIRE

03	COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ
04	ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
05	TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
06	ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
07	RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION
12	ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS
17	INFORMATION SECTORIELLE
34	GESTION DU RISQUE ET INCERTITUDES
36	RAPPORT DU COMMISSAIRE
37	COMPTES STATUTAIRES
41	DÉCLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels que présentés dans ce rapport annuel ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'Administration et autorisés à la publication le 1 avril 2015, sous réserve de l'approbation des comptes statutaires non consolidés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 27 mai 2015.

## Compte de résultats séparé consolidé

	NOTES	2012	2013	2014
En '000 €				
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>214 126</b>	<b>211 472</b>	<b>245 270</b>
Coûts des ventes		(120 427)	(120 026)	(141 690)
<b>Marge Brute</b>		<b>93 699</b>	<b>91 446</b>	<b>103 579</b>
Frais de personnel	2	(55 252)	(54 250)	(57 516)
Biens et services divers		(24 331)	(23 661)	(26 859)
<b>EBITDA courant <sup>(1)</sup></b>		<b>14 117</b>	<b>13 535</b>	<b>19 205</b>
Charges non courantes	4	(1 207)	(820)	(1 015)
<b>EBITDA</b>		<b>12 910</b>	<b>12 715</b>	<b>18 190</b>
Provisions, amortissements, dépréciations, pertes de valeur	6/7/9/10	(7 472)	(7 604)	(8 407)
<b>EBIT</b>		<b>5 438</b>	<b>5 111</b>	<b>9 783</b>
Résultat sur cessions d'actifs non courants		61	(3)	30
Résultat financier	4	(543)	(776)	(566)
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>4 956</b>	<b>4 333</b>	<b>9 247</b>
Impôts sur le résultat	5	(1 431)	(935)	(3 051)
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>3 526</b>	<b>3 397</b>	<b>6 196</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		(152)	12	(41)
Résultat net part Groupe		3 677	3 385	6 237
<b>EBIT courant <sup>(1)</sup></b>		<b>6 645</b>	<b>5 931</b>	<b>10 798</b>
<b>Résultat net courant <sup>(1)(3)</sup></b>		<b>4 512</b>	<b>4 028</b>	<b>6 917</b>

## État du résultat global

En '000 €				
<b>Résultat net du Groupe</b>		<b>3 677</b>	<b>3 385</b>	<b>6 237</b>
Conversion des devises (élément recyclable)		106	(480)	142
Réévaluation nette des instruments de couverture (élément recyclable)		(13)	(22)	95
<b>Autres éléments du résultat global après effets d'impôts liés <sup>(1)</sup></b>		<b>94</b>	<b>(502)</b>	<b>237</b>
<b>Résultat total du Groupe <sup>(**)</sup></b>		<b>3 771</b>	<b>2 883</b>	<b>6 474</b>

<sup>(\*)</sup> "Other comprehensive income"

<sup>(\*\*)</sup> "Total comprehensive income"

## Résultat par action (€ par action)

Nombre d'actions existantes <sup>(2)</sup>	12	5 247 116	5 156 750	5 162 665
Résultat net <sup>(3)</sup>		0,70	0,66	1,21
Résultat net courant <sup>(1)(3)</sup>		0,86	0,78	1,34
Nombre d'actions après dilution <sup>(2)</sup>	12	5 247 116	5 156 750	5 162 665
Résultat net dilué <sup>(3)</sup>		0,70	0,66	1,21

<sup>(1)</sup> "Courant" signifie hors charges de restructuration et revenus/coûts non courants/badwill

<sup>(2)</sup> Nombre moyen pondéré en circulation

<sup>(3)</sup> Part Groupe

## État consolidé de la situation financière (avant répartition)

	NOTES	2012	2013	2014
En '000 €				
<b>ACTIFS</b>				
Immobilisations corporelles	6	13 625	15 873	16 386
Immobilisations incorporelles	7	5 433	6 659	6 489
Goodwill	7	39 878	39 924	40 033
Actifs d'impôts différés	5	3 204	4 385	4 885
Créances financières et autres actifs non courants	8	556	2 705	2 066
<b>Actifs non courants</b>		<b>62 697</b>	<b>69 545</b>	<b>69 859</b>
Stocks	9	15 631	14 302	17 146
Clients et autres débiteurs courants	10	57 724	57 986	67 623
Actifs d'impôts exigibles		216	181	440
Paiements d'avance courants		9 900	10 588	13 116
Trésorerie disponible	13	12 797	10 585	16 290
<b>Actifs courants</b>		<b>96 268</b>	<b>93 642</b>	<b>114 614</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>158 964</b>	<b>163 187</b>	<b>184 474</b>
<b>PASSIFS</b>				
Capitaux propres du Groupe		76 461	76 109	78 731
Participations ne donnant pas le contrôle		1 039	963	808
<b>Total des capitaux propres</b>	12	<b>77 501</b>	<b>77 072</b>	<b>79 539</b>
Passifs non courants	13	1 012	2 921	792
Provisions non courantes	14	771	800	921
Obligations non courantes	14	241	192	179
Passifs d'impôts différés	5	1 854	2 550	2 698
<b>Passifs non courants</b>		<b>3 878</b>	<b>6 464</b>	<b>4 590</b>
Passifs portant intérêts courants	13	4 921	10 983	14 208
Provisions courantes	14	114	-	-
Obligations courantes	14	33	24	26
Fournisseurs et autres créditeurs courants	15	68 185	65 905	81 346
Passifs d'impôts exigibles		2 617	1 288	3 727
Autres passifs courants		1 715	1 450	1 040
<b>Passifs courants</b>		<b>77 586</b>	<b>79 651</b>	<b>100 345</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>158 964</b>	<b>163 187</b>	<b>184 474</b>

## Tableau consolidé des flux de trésorerie

	2012	2013	2014
En '000 €			
<b>CASH ET ASSIMILÉ À L'OUVERTURE (I)</b>	<b>14 306</b>	<b>12 797</b>	<b>10 585</b>
<b>Cash flow compte de résultats</b>	<b>10 541</b>	<b>10 337</b>	<b>14 369</b>
Résultat avant impôts	4 956	4 333	9 247
Amortissements sur actifs immobilisés	5 033	4 927	5 501
Amortissements sur frais de développement	1 686	1 748	2 324
Dépréciations sur stocks et créances	538	824	416
Pertes de valeur sur actifs financiers	26	44	1
Provisions	(19)	(200)	106
Charges financières nettes	153	232	177
Impôts payés	(1 694)	(1 504)	(3 429)
Autre augmentation (diminution) dont badwill	(138)	(68)	27
<b>Variation besoin en fonds de roulement</b>	<b>1 840</b>	<b>(6 311)</b>	<b>2 701</b>
Diminution (augmentation) des actifs <sup>(1)</sup>	3 235	(2 796)	(14 126)
Augmentation (diminution) des dettes	(1 395)	(3 514)	16 827
<b>CASH FLOW OPERATIONNEL (II)</b>	<b>12 381</b>	<b>4 026</b>	<b>17 070</b>
<b>Acquisitions</b>	<b>(7 934)</b>	<b>(11 086)</b>	<b>(8 754)</b>
Actifs immobilisés	(5 361)	(7 986)	(5 851)
Immobilisations financières (nettes de la trésorerie acquise)	(740)	(343)	(322)
Frais de développement	(1 834)	(2 756)	(2 582)
<b>Cessions</b>	<b>201</b>	<b>366</b>	<b>158</b>
Actifs immobilisés	201	366	158
<b>Revenus financiers (+)</b>	<b>71</b>	<b>24</b>	<b>100</b>
<b>CASH FLOW D'INVESTISSEMENT (III)</b>	<b>(7 662)</b>	<b>(10 696)</b>	<b>(8 497)</b>
<b>Augmentation (Diminution) du financement</b>	<b>(1 395)</b>	<b>8 053</b>	<b>1 055</b>
Capital	105	2	-
Financements bancaires et leasing	-	3 947	3 160
Remboursement prêts bancaires et leasing	(2 080)	(2 108)	(2 186)
Augmentation (diminution) des découverts bancaires	588	6 185	116
Cash donné en garantie	(8)	28	(35)
<b>Charges financières</b>	<b>(224)</b>	<b>(256)</b>	<b>(277)</b>
<b>Dividendes versés</b>	<b>(2 895)</b>	<b>(2 875)</b>	<b>(2 857)</b>
<b>Actions propres</b>	<b>(1 685)</b>	<b>(250)</b>	<b>(931)</b>
<b>CASH FLOW DE FINANCEMENT (IV)</b>	<b>(6 199)</b>	<b>4 672</b>	<b>(3 009)</b>
<b>AUGMENTATION NETTE DU CASH (V) = (II) + (III) + (IV)</b>	<b>(1 481)</b>	<b>(1 998)</b>	<b>5 564</b>
<b>Impact de taux de change (VI)</b>	<b>(28)</b>	<b>(214)</b>	<b>141</b>
<b>CASH ET ASSIMILÉ À LA CLÔTURE (VII) = (I) + (V) + (VI)</b>	<b>12 797</b>	<b>10 585</b>	<b>16 290</b>

(1) Y inclus la variation des créances commerciales LT

## État consolidé des variations des capitaux propres

En '000 €	Capital souscrit	Résultats non distribués	Actions propres	Écarts de conversion <sup>(2)</sup>	Réserves pour opérations de couverture	Total <sup>(1)</sup>	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>54 311</b>	<b>24 812</b>	<b>(1 568)</b>	<b>(286)</b>	<b>(0)</b>	<b>77 270</b>	<b>1 115</b>	<b>78 385</b>
Résultat net de l'exercice		3 677				3 677	(152)	3 526
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres				106	(13)	94		94
<b>Résultat global total</b>		<b>3 677</b>		<b>106</b>	<b>(13)</b>	<b>3 771</b>	<b>(152)</b>	<b>3 619</b>
Augmentation de capital						0	105	105
Dividendes		(2 895)				(2 895)		(2 895)
Achat / vente d'actions propres			(1 685)			(1 685)		(1 685)
Autres variations		54		(54)		0	(29)	(29)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>54 311</b>	<b>25 649</b>	<b>(3 253)</b>	<b>(234)</b>	<b>(13)</b>	<b>76 461</b>	<b>1 039</b>	<b>77 501</b>
Résultat net de l'exercice		3 385				3 385	12	3 397
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres				(480)	(22)	(502)		(502)
<b>Résultat global total</b>		<b>3 385</b>		<b>(480)</b>	<b>(22)</b>	<b>2 883</b>	<b>12</b>	<b>2 895</b>
Dividendes		(2 875)				(2 875)		(2 875)
Achat / vente d'actions propres			(250)			(250)		(250)
Augmentation (diminution) par le biais de variation de participation sans incidence sur le contrôle		(110)				(110)	(82)	(192)
Autres variations	(4 416)	4 416				(0)	(7)	(7)
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>49 895</b>	<b>30 465</b>	<b>(3 502)</b>	<b>(714)</b>	<b>(35)</b>	<b>76 109</b>	<b>963</b>	<b>77 072</b>
Résultat net de l'exercice		6 237				6 237	(41)	6 196
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres				142	95	237		237
<b>Résultat global total</b>		<b>6 237</b>		<b>142</b>	<b>95</b>	<b>6 474</b>	<b>(41)</b>	<b>6 433</b>
Païement fondé sur actions		34				34		34
Dividendes		(2 857)				(2 857)		(2 857)
Achat / vente d'actions propres			(931)			(931)		(931)
Augmentation (diminution) par le biais de variation de participation sans incidence sur le contrôle		(99)				(99)	(103)	(202)
Autres variations		(0)				(0)	(11)	(11)
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>49 895</b>	<b>33 780</b>	<b>(4 433)</b>	<b>(572)</b>	<b>60</b>	<b>78 731</b>	<b>808</b>	<b>79 539</b>

(1) Attribuable aux actionnaires de la société mère

(2) L'augmentation des réserves pour conversion de 142 mille € est principalement liée à la hausse de la livre sterling et du franc suisse contre l'euro.

## Résumé des principales règles d'évaluation

Les principales règles d'évaluation adoptées pour la préparation des comptes consolidés sont reprises ci-après.

### 1. Déclaration de conformité

Les comptes consolidés au 31 décembre 2014 ont été établis selon les normes IFRS (International Financial Reporting Standard), telles qu'adoptées dans l'Union européenne. Le Groupe Zetes n'a pas anticipé de normes et interprétations émises avant la date d'approbation des états financiers et dont la date d'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2014.

### 2. Résumé des changements des principes comptables

Les nouvelles normes et interprétations reprises ci-dessous sont obligatoires pour la première fois pour les périodes annuelles ouvertes à compter de la date mentionnée au regard de la norme ou interprétation :

#### a. Normes, interprétations et amendements aux normes applicables à partir de 2014

<b>IFRS 10</b>	Etats financiers consolidés (1/1/2014)
<b>IFRS 11</b>	Partenariats remplaçant la norme IAS 31 (1/1/2014)
<b>IFRS 12</b>	Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités (1/1/2014)
Ces normes ont un impact sur les informations à fournir dans les états financiers consolidés.	
<b>Amendements à IAS 27</b>	Etats financiers individuels (1/1/2014)
<b>Amendements à IAS 28</b>	Participations dans des entreprises associées (1/1/2014)
<b>Amend. à IFRS 10, 12 et IAS 27</b>	États financiers consolidés et informations à fournir : Entités d'investissement (1/1/2014).
<b>Amend. à IFRS 10, 11 et 12</b>	États financiers consolidés, Partenariats et informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités : Dispositions transitoires (1/1/2014).
<b>Amendements à IAS 32</b>	Instruments financiers : présentation – Compensation des actifs et passifs financiers (1/1/2014)
<b>Amendements à IAS 36</b>	Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers (1/1/2014).
<b>Amendements à IAS 39</b>	Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture (1/1/2014).
Ces normes, interprétations et amendements aux normes n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.	

#### b. Normes et Interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur au 31 décembre 2014

<b>IFRIC 21</b>	Taxes prélevées par une autorité publique (1/1/2015).
<b>IFRS</b>	Amélioration aux IFRS : cycle 2011 – 2013 (1/1/2015).
<b>Amendements à IAS 19</b>	Avantages du personnel : Contributions des employés (1/2/2015).
<b>IFRS</b>	Amélioration aux IFRS : cycle 2010 - 2012 (1/2/2015).
<b>IFRS</b>	Amélioration aux IFRS : cycle 2012 - 2014 (1/1/2016 mais pas encore adopté au niveau européen).
<b>IFRS 9</b>	Instruments financiers (1/1/2018 mais pas encore adopté au niveau européen).
<b>IFRS 14</b>	Comptes de report réglementaires (1/1/2016 mais pas encore adopté au niveau européen).
<b>IFRS 15</b>	Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec clients (1/1/2017, mais pas encore adopté au niveau européen).
<b>Amend. à IFRS 10 et IAS 28</b>	Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise (1/1/2016 mais pas encore adopté au niveau européen).
<b>Amendements à IFRS 11</b>	Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes (1/1/2016 mais pas encore adopté au niveau européen).
<b>Amend. à IAS 16 et IAS 38</b>	Éclaircissements sur les modes d'amortissement acceptables (1/1/2016 mais pas encore adopté au niveau européen).
<b>Amend. à IAS 16 et IAS 41</b>	Agriculture : Plantes productrices (1/1/2016 mais pas encore adopté au niveau européen).
<b>Amendements à IAS 27</b>	Utilisation de la méthode de mise en équivalence dans les états financiers individuels (1/1/2016 mais pas encore adopté au niveau européen).
<b>Amend. à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28</b>	Entités d'investissement : Application de l'exception à la consolidation (1/1/2016 mais pas encore adopté au niveau européen).
<b>Amendements à IAS 1</b>	Initiatives concernant les informations à fournir (1/1/2016 mais pas encore adopté au niveau européen).

L'impact de l'application de ces normes, interprétations et amendements est actuellement en cours d'évaluation.

### 3. Préparation

Les états financiers sont préparés sur la base des coûts historiques, à l'exception des investissements disponibles à la vente et des instruments financiers dérivés (juste valeur). Les comptes consolidés sont présentés en euro, qui est la devise fonctionnelle de la Société.

La préparation de ces états financiers implique l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et passifs à la date de clôture, ainsi que des produits et charges de l'exercice. Le Groupe Zetes revoit à chaque clôture ses estimations sur la base des meilleures informations disponibles. Les estimations principales portent sur l'évaluation :

- des actifs et passifs dans le cadre des regroupements d'entreprises
- de la valeur recouvrable des goodwill et de celle des immobilisations incorporelles (frais de développement)
- du résultat des contrats de construction
- des provisions, notamment des provisions pour litiges
- des déficits fiscaux reportables activés
- le cas échéant, des prévisions d'évolution des résultats

### 4. Principes de consolidation

#### a. Filiales

Les filiales sont les entreprises qui sont contrôlées par la Société. Il y a contrôle lorsque la Société détient une participation supérieure à la moitié des droits de vote dans une entreprise ou qu'elle a, par d'autres moyens, le pouvoir de régir directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise de manière à en retirer des avantages. Les comptes des filiales sont inclus dans les états financiers à partir de la date où ce contrôle débute (ou à partir d'une date voisine), jusqu'à la date où ce contrôle cesse. L'acquisition de filiales (regroupement d'entreprises) est comptabilisée conformément à la norme IFRS 3 révisée ; les actifs acquis et passifs repris identifiables sont comptabilisés à la date de prise de contrôle à leur juste valeur. Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1er janvier 2010 ont été comptabilisés selon la norme IFRS 3 (telle qu'applicable avant sa révision) et n'ont pas été retraités.

Les soldes et les transactions internes au Groupe, ainsi que les gains non réalisés qui résultent de transactions internes au Groupe, sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

#### b. Partenariat (joint ventures)

Les partenariats sont définis comme toutes opérations sur lesquelles des parties exercent un contrôle conjoint (IFRS 11).

En 2009, Zetes a conclu un accord de ce type avec la société Pitkit Printing Entreprises. Sur la base d'une analyse du contrat, et de manière cohérente avec le traitement comptable retenu par la société Pitkit Printing Entreprises, ce partenariat est considéré dans les comptes consolidés comme une activité conjointe

### 5. Conversion des devises étrangères

Les transactions effectuées en devises étrangères sont converties à un taux de change voisin du taux de change en vigueur au moment où la transaction se déroule. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date du bilan sont

convertis en euro au cours du change des devises étrangères en vigueur à cette date. Tous les profits et pertes de change résultant de cette conversion et du règlement des transactions sont constatés dans le compte de résultats. Les actifs et les passifs non monétaires, libellés en devises étrangères et comptabilisés à leur coût historique, sont convertis en euro au cours du change des devises étrangères en vigueur à la date de la transaction.

Dans le cadre de la consolidation, les actifs et les passifs des filiales exprimés en devises étrangères, sont convertis en euro au cours du change en vigueur à la date du bilan. Le goodwill et les ajustements à la juste valeur qui apparaissent lors de l'acquisition de filiales étrangères sont convertis en euro au cours historique de la date de l'acquisition. Les produits et charges sont convertis en euro au cours moyen de la période. Les différences de change résultant de la conversion sont imputées directement dans les capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est vendue, de tels écarts de change sont enregistrés dans le compte de résultats comme un composant du profit ou de la perte sur la vente.

Les principaux cours du change utilisés sont les suivants :

	Clôture 2014	Clôture 2013	Moyen 2014	Moyen 2013
1 Euro =				
Livre Sterling	<b>0,7789</b>	0,8337	<b>0,8061</b>	0,8491
Franc Suisse	<b>1,2024</b>	1,2276	<b>1,2146</b>	1,2309
Dollar américain	<b>1,2141</b>	1,3791	<b>1,3288</b>	1,3282
Rand	<b>14,0353</b>	14,566	<b>14,3988</b>	12,7768

### 6. Reconnaissance des revenus

La Société ne ventile pas spécifiquement les ventes de biens des prestations de services. Dans différents cas, les solutions vendues font l'objet d'un prix de vente global sans qu'il soit possible de distinguer les revenus relatifs à la prestation de services et ceux relatifs à la vente de biens. Le niveau de marge brute est le critère d'appréciation suivi par la Société car il reflète la valeur ajoutée du Groupe.

Le revenu est comptabilisé dans la mesure où il est probable que les avantages économiques de l'opération iront à Zetes et que le produit peut être mesuré de manière fiable. En outre, les critères suivants doivent être respectés :

#### a. Vente de produits Hardware et Software

Le revenu provenant de la vente de produits hardware est comptabilisé dans le compte de résultats lorsque les risques et avantages de la propriété ont été transférés à l'acquéreur. Le revenu provenant de la vente de software standard est acté à la livraison physique au client, dans la mesure où cette vente est définitive ; en règle générale, la propriété du software reste acquise à l'éditeur, qui n'octroie qu'un droit d'utilisation à son client.

#### b. Contrats de maintenance

Le revenu provenant des contrats de maintenance est comptabilisé de manière linéaire sur la durée du contrat.

#### c. Services d'intégration

Le revenu provenant des services d'intégration, tels que la gestion des projets et l'installation d'équipements, est constaté dans le compte de résultats selon la méthode du pourcentage de



réalisation. L'état d'avancement est calculé proportionnellement au coût des services déjà encourus par rapport aux coûts totaux estimés pour chaque projet.

**d. Projets**

Chaque projet est découpé en ses composantes élémentaires : hardware, software et services. La reconnaissance du revenu se fait selon les règles applicables à chaque composante. Dès lors que les composantes du projet ne peuvent être dissociées (vente d'un projet global), un état d'avancement global est déterminé et le revenu du projet est déterminé en fonction de celui-ci.

**e. Contrats de Construction**

Un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'un élément d'actif ou d'une combinaison d'éléments d'actif qui sont en étroite relation les uns avec les autres, ou qui sont interdépendants en termes de conception, de technologie et de fonctions, ou de leur utilité ou utilisation finale. Chez Zetes, dans l'activité d'identification de personnes, un contrat de construction comporte typiquement la conception et le développement d'un pilote pour la production de cartes, ainsi que le roll-out de production des cartes, incluant la gestion du projet et des services de personnalisation.

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de manière fiable, les revenus et les coûts du contrat sont comptabilisés en utilisant la méthode du pourcentage de réalisation. L'état d'avancement est calculé proportionnellement au nombre de cartes produites sur le total de cartes à produire pour chaque projet. Le coût du contrat inclut tous les frais qui sont en relation directe avec le projet spécifique, ainsi qu'une allocation des coûts indirects fixes et variables encourus en relation avec les activités visées au contrat.

Le cumul des coûts du contrat encourus relatifs à l'activité déjà exécutée plus/moins le profit/la perte constaté(e) pour chaque contrat, est comparé à la facturation intermédiaire à cette date. Lorsque les coûts plus/moins le profit/la perte sont supérieurs à la facturation intermédiaire, le solde net est inclus dans les créances clients et autres créances. Si c'est la facturation intermédiaire qui est supérieure aux coûts plus/moins le profit/la perte, le solde net figure dans les dettes aux fournisseurs et autres créanciers. Les avances facturées relatives à des travaux à exécuter à l'avenir ne sont pas prises en compte dans les calculs précités et sont reprises dans les avances et acomptes reçus.

S'il apparaît que les coûts totaux d'un contrat dépassent le produit total du contrat, la perte estimée est immédiatement enregistrée au compte de résultats. Lorsqu'une estimation fiable d'un contrat de construction n'est pas possible, les revenus sont comptabilisés proportionnellement aux coûts encourus lorsqu'il est probable que ces coûts seront récupérés.

**f. Royalties, intérêts et dividendes**

Les revenus provenant des royalties sont enregistrés conformément aux dispositions des contrats conclus. Les produits des intérêts sont comptabilisés pro rata temporis, compte tenu du solde du principal et du taux effectif en vigueur jusqu'à la date d'échéance à laquelle il est déterminé que ledit produit reviendra à Zetes. Les produits des dividendes à recevoir sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir leur paiement est établi.

**7. Subventions versées par les pouvoirs publics**

Une subvention versée par les pouvoirs publics est comptabilisée lorsque l'on a l'assurance raisonnable que cette subvention sera reçue et que toutes les conditions qui y sont attachées seront respectées.

Les subventions qui concernent des éléments d'actif (investissements en immobilisations) sont inscrites au crédit du revenu reporté et transférées au compte de résultats sur base linéaire compte tenu de la durée de vie estimée de l'actif en question.

Les subventions relatives au résultat sont comptabilisées au compte de résultats pendant toute la période nécessaire pour compenser les coûts qui y sont relatifs.

**8. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont valorisées au coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées.

Les terrains ne sont pas amortis tandis que les bâtiments détenus le sont en 20 ans, sur une base linéaire. Les bâtiments font l'objet d'une réévaluation externe tous les trois ans ; celle-ci est prise en compte dès lors qu'elle est significative. Les aménagements portant sur des bâtiments pris en location sont amortis sur la durée de location ou, si inférieure, sur la durée de vie prévue. Les autres postes sont amortis de manière linéaire sur la durée de vie estimée de chaque actif :

Immeubles	20 ans
Equipements et installations (bâtiments)	10 ans au maximum
Installations industrielles, machines et équipements	3 - 5 ans ou fonction des articles produits par rapport au nombre total d'articles que l'on s'attend à produire avec la machine
Equipements d'auto-ID à usage commercial (stock de démonstration)	2 - 4 ans
Equipements informatiques et de bureau	3 - 5 ans
Ameublement	5 - 10 ans
Véhicules	4 - 5 ans

**9. Immobilisations incorporelles**

**a. Recherche & développement**

Zetes ne réalise aucune activité de recherche fondamentale. Les frais de développement ne sont définis comme immobilisation incorporelle que lorsque l'on peut démontrer (entre autres critères) que le produit auquel ce développement donne naissance est susceptible de générer des avantages économiques et lorsque les frais encourus pour ce développement peuvent être mesurés de manière fiable. Les frais de développement capitalisés se mesurent au coût historique sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées. La charge d'amortissement est calculée de manière linéaire, en relation avec la durée de vie estimée de l'investissement (estimée à 3 ans).

## **b. Autres immobilisations incorporelles**

Les frais d'acquisition de logiciels et d'autres licences sont exprimés au coût historique sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées. La charge d'amortissement est calculée de manière linéaire sur toute la durée de vie estimée (maximum 5 ans).

## **c. Goodwill**

Le goodwill généré lors de l'acquisition de filiales représente l'excédent du coût de l'acquisition par rapport à la part du montant net de la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels. Le goodwill est comptabilisé en investissement à sa valeur initiale comme élément d'actif. Par la suite, la valeur de sa comptabilisation pourrait le cas échéant être diminuée des réductions de valeur cumulées (application d'un test de dépréciation).

## **10. Actifs et passifs court terme**

### **a. Stocks**

Les stocks sont estimés au plus faible du coût historique et de la valeur nette de réalisation. Les matières premières et les consommables sont évalués au prix moyen pondéré. Les marchandises sont évaluées au prix d'achat individuel de chacun des articles, ou au prix moyen pondéré. Les travaux en cours et les produits finis sont valorisés au coût de fabrication, qui inclut tous les coûts directs de production.

### **b. Dépréciation des stocks**

Le montant de la dépréciation est estimé par analyse de la rotation des stocks (ventes réalisées par produit), en établissant une distinction entre les produits finis et le stock des équipements/pièces destinés aux réparations.

Lorsque les stocks sont vendus, leur valeur comptable est comptabilisée en charges de la période au cours de laquelle les produits correspondant sont comptabilisés.

La reprise d'une dépréciation des stocks résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation est comptabilisée comme une réduction du montant des stocks comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle la reprise intervient.

### **c. Créances commerciales**

Les créances commerciales sont constatées et comptabilisées pour le montant d'origine de la facture (valeur nominale). Des réductions de valeur sont comptabilisées lorsqu'il est probable que le montant total de la créance ne pourra plus être encaissé.

### **d. Dettes commerciales**

Les dettes commerciales sont comptabilisées à leur valeur nominale.

## **11. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale. Ils comprennent les liquidités en caisse et les comptes en banque, ainsi que les dépôts bancaires à court terme et le papier commercial d'une durée maximum de trois mois, qui est facilement convertible en espèces et qui n'est pas exposé à des risques significatifs de changement de valeur.

## **12. Leasings**

### **a. Location-financement**

Les contrats en vertu desquels Zetes obtient le droit d'utiliser des actifs, sont classés comme contrats de location-financement si, en substance, tous les risques et tous les bénéfices incidents à la propriété du bien loué sont transférés à Zetes. Les contrats de location sont comptabilisés à la juste valeur du bien loué à son commencement ou à la valeur actuelle des loyers minimaux au titre de location si cette valeur est plus faible. Les loyers versés sont répartis entre les charges financières et la réduction de la dette locative et ce, à un taux d'intérêt constant par rapport au solde des dettes restantes. Les frais financiers sont directement imputés en charge au compte de résultats.

### *Amortissements*

Les éléments d'actif couverts par des contrats de location-financement sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée de l'élément d'actif. Si l'on n'est pas raisonnablement sûr que Zetes sera le propriétaire d'un actif à la fin d'un bail, l'élément d'actif est amorti à 100 %, en fonction soit de la durée du bail, ou de la durée de vie estimée de cet élément d'actif, la plus courte de ces deux périodes étant retenue.

### **b. Contrats de location simple**

Les contrats qui ne satisfont pas aux critères des contrats de location-financement sont classés comme des contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont imputés au compte de résultats sur base linéaire pendant la durée du contrat.

## **13. Impôts sur les bénéfices**

La charge de l'impôt est reconnue dans le compte de résultats.

### **a. Impôts exigibles**

L'impôt exigible est constitué de l'impôt estimé sur le bénéfice imposable de l'exercice, compte tenu des taux d'imposition (et de la législation fiscale) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, ainsi que des ajustements d'impôts au titre des exercices antérieurs.

### **b. Impôts différés**

Les impôts différés sont calculés suivant l'approche bilan de la méthode du report variable, en ne considérant que les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs pour le rapport financier et la base fiscale.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles taxables, sauf si le passif d'impôts différés est généré par l'amortissement du goodwill.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, ainsi que les pertes fiscales et les crédits d'impôts non utilisés, dans la mesure où il y aura probablement un bénéfice imposable disponible contre lequel les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales et les crédits d'impôts pourront être utilisés (horizon retenu : 5 ans).

En ce qui concerne les pertes fiscales acquises lors de l'investissement dans des filiales et des partenariats, des actifs d'impôts différés ne seront comptabilisés que dans la mesure où

il est probable que le bénéfice imposable contre lequel la perte fiscale pourra être utilisée sera généré dans les cinq années suivant l'acquisition.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est révisée à chaque date de bilan et elle est réduite dans la mesure où il n'est plus probable de disposer de profits imposables suffisants pour permettre l'utilisation totale ou partielle de l'actif d'impôts différés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont mesurés selon les taux d'imposition applicables attendus pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition (et de la législation fiscale) qui ont été adoptés, ou quasi adoptés, à la date du bilan.

#### **14. Fonds propres – augmentation de capital**

Les frais liés à l'augmentation de capital sont comptabilisés en déduction des fonds propres, nets de tout crédit d'impôts.

#### **15. Dividendes à payer**

Les dividendes déclarés après la date du bilan ne sont pas comptabilisés comme une dette à la date du bilan, mais ils sont directement déduits des capitaux propres au moment où ils sont payés.

#### **16. Provisions**

Une provision est comptabilisée lorsque (i) Zetes est soumise à une obligation présente (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, (ii) il est probable qu'une sortie de ressources soit requise pour régler cette obligation, et (iii) on peut procéder à une estimation fiable de la somme en question. Dans les cas où Zetes s'attend au remboursement d'une somme provisionnée, par exemple au titre d'un contrat d'assurance, ce remboursement est constaté comme actif différent, seulement si ce remboursement est presque certain. Si la valeur temporelle de l'argent a un effet significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les cash-flows futurs attendus, selon un taux reflétant les évaluations actuelles faites par le marché de la valeur temporelle de l'argent et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif en question.

Les engagements résultant de restructurations sont comptabilisés au moment de leur annonce aux personnes concernées.

#### **17. Plan de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi**

Zetes gère divers plans d'avantages postérieurs à l'emploi conformes aux législations nationales et aux pratiques des pays dans lesquels Zetes se trouve.

Les versements à des plans de retraites à cotisations définies sont inscrits en charges au moment où ils sont engagés. Aujourd'hui, il n'existe pas chez Zetes de plan de retraite à prestations définies. En Belgique, la législation prévoit cependant que l'employeur doit garantir un rendement pour les contributions de l'employeur et de l'employé, ce qui crée un passif potentiel pour le Groupe. Du fait de ce rendement garanti, les régimes belges à contributions définies pourraient être considérés comme des régimes à prestations définies.

Certaines filiales fournissent une prestation postérieure à l'emploi qui n'est pas un plan de pension. Ces avantages constituent une obligation légale qui consiste en paiements définis à effectuer lorsque les salariés quittent la Société. La provision correspondante est déterminée séparément pour chaque salarié (valeur actuelle des sorties futures de fonds estimées).

#### **18. Instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés utilisés par Zetes sont principalement des contrats de change à terme et des options sur devises, acquis dans un but de couverture. Les variations de juste valeur liées à une opération de couverture sont comptabilisées immédiatement dans les capitaux propres.

Aucun instrument dérivé servant à des fins de transaction n'est ni détenu ni émis.

#### **19. Coûts des emprunts**

Les coûts des emprunts, intérêts sur emprunts et sur découverts bancaires inclus, ainsi que les coûts annexes encourus en relation avec la mise en place des emprunts, sont constatés comme une charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

## Annexes aux comptes consolidés

### NOTE 1. SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

NOM DE LA FILIALE	Pays	% d'intérêt dans le capital	Méthode de consolidation	Changement <sup>(1)</sup>	Date du changement
Accuscan International Ltd	Angleterre	100	Globale		
Blackbird Data Systems Ltd	Irlande	100	Globale		
Burotica SA	Portugal	100	Globale		
Id-All BV	Pays-Bas	100	Globale		
IND Systeme GmbH	Allemagne	100	Globale		
Logiscan SARL	France	100	Globale		
Metaform Ltd	Israël	100	Globale		
Powersys 2000 S.L.	Espagne	100	Globale		
RASW Management Maarn BV	Pays-Bas	100	Globale		
RFIDEA SA	Belgique	100	Globale		
Zetes Austria GmbH	Autriche	100	Globale	100	Sept. 2014
Zetes Auto ID Systems AG	Suisse	100	Globale		
Zetes BV	Pays-Bas	100	Globale		
Zetes Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	100	Globale		
Zetes Fastrace SA	Belgique	75,9	Globale		
Zetes Gambia Ltd	Gambie	100	Globale	100	Janvier 2014
Zetes GmbH	Allemagne	100	Globale		
Zetes Holding GmbH	Allemagne	100	Globale		
Zetes Holding Ltd	Angleterre	100	Globale		
Zetes Industries (Israël) Ltd	Israël	100	Globale	15	Avril 2014
Zetes International GmbH	Allemagne	100	Globale		
Zetes Ireland Ltd	Irlande	100	Globale		
Zetes Ltd	Angleterre	100	Globale		
Zetes Multicom SA	Espagne	100	Globale		
Zetes NetWave SA Information Systems and Telecommunications	Grèce	58,1	Globale		
Zetes Pty Ltd	Afrique du Sud	90	Globale		
Zetes SA	Belgique	100	Globale		
Zetes SAS	France	100	Globale		
Zetes Senegal SARL	Sénégal	100	Globale		
ZETES Solutions CZ s.r.o.	République tchèque	100	Globale		
Zetes SRL	Italie	100	Globale		
Zetes Technologies SA	Belgique	50	Globale		
Zts Lda	Portugal	100	Globale		

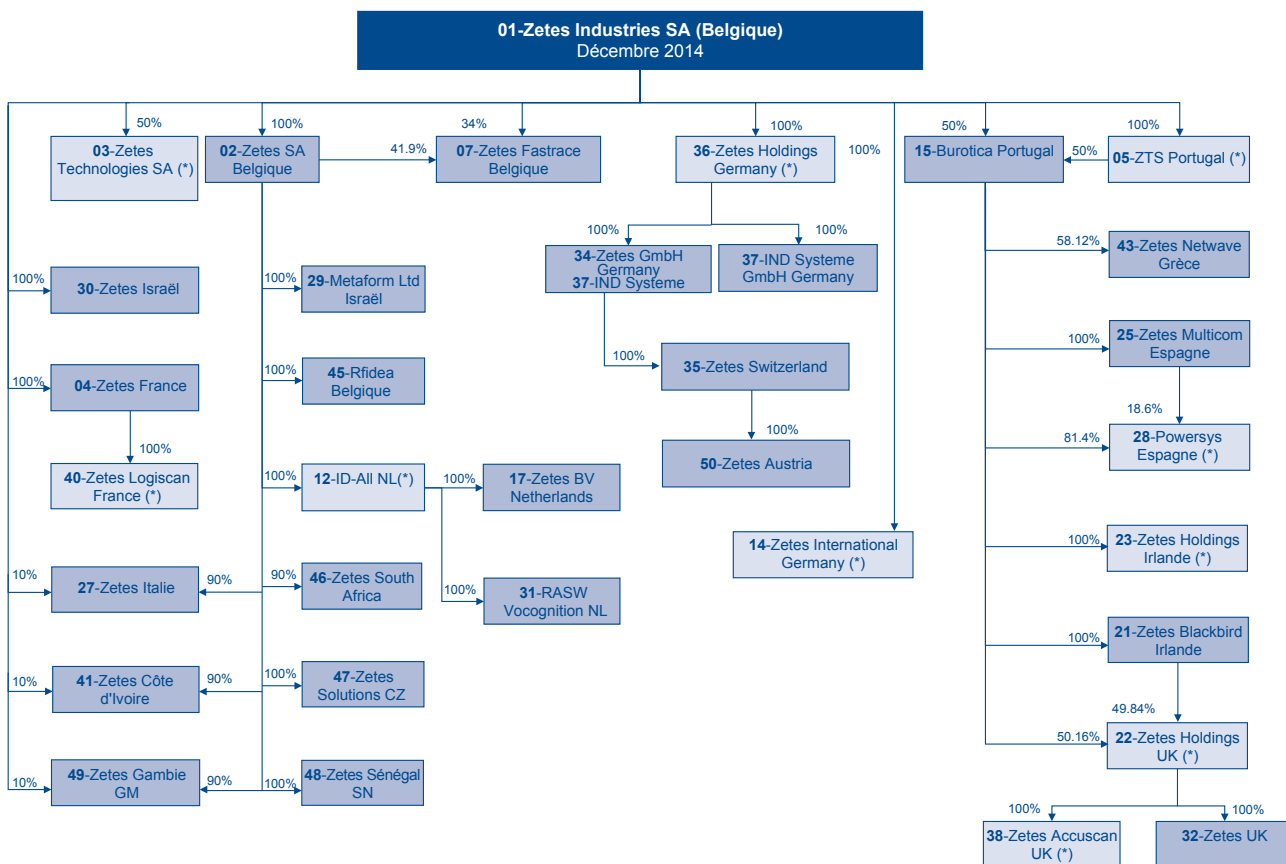
Nombre total de filiales consolidées: 33

Zetes Industries détient directement ou indirectement 100% du capital de la majorité des sociétés opérationnelles du Groupe ;

Zetes Industries soutient financièrement ses différentes filiales par le biais de participation dans le capital ou par des prêts. Au 31 décembre 2014, Zetes Industries avait des créances non commerciales sur les différentes sociétés du Groupe pour 25,5 millions d'euro.

Zetes Industries garantit au cas par cas les engagements de ses filiales auprès de différentes banques, clients et fournisseurs (cf annexe 14 - passifs éventuels).

(1) % actions acquises au cours de l'exercice



(\*) Activité limitée / pas d'activité

## Evénements 2014

La filiale Zetes Gambia Ltd (Gambie), en cours de formation fin 2013, a été intégrée dans les comptes consolidés de 2014 (démarrage de l'activité en décembre).

Début 2014, le Groupe a acquis les 15% des actions non encore en sa possession de la société Zetes Industries (Israël) Ltd.

En septembre 2014, le Groupe a créé une nouvelle filiale en Autriche (Zetes Austria GmbH).

La société Zetes Technologies BV (Pays-Bas) a été fusionnée avec la société Zetes BV au Pays-Bas (fusion par absorption).

## Partenariats

Zetes a mis en place, en 2009, un partenariat avec la société Pitkit Printing Entreprises.

L'analyse réalisée en application de la norme IFRS 11 a mis en évidence les actifs, les passifs, les engagements, les revenus ainsi que le résultat revenant à chaque partenaire.

Sur cette base, et de manière cohérente avec le traitement comptable retenu par la société Pitkit Printing Entreprises, ce partenariat est considéré dans les comptes consolidés comme une activité conjointe.

### Intérêts du Groupe dans le partenariat au 31.12.2014

En '000 €

Actifs non courants	882
Actifs courants	3 510
Capitaux propres	4 135
Passifs non courants	226
Passifs courants	31

## NOTE 2. EMPLOI

### COÛTS EXPOSÉS

En '000 €

	2012	2013	2014
Rémunérations et salaires	(53 803)	(52 789)	(56 055)
Plan de retraite à cotisations définies	(1 448)	(1 461)	(1 461)
<b>Total</b>	<b>(55 252)</b>	<b>(54 250)</b>	<b>(57 516)</b>

### TOTAL EN UNITÉS

Nombre moyen de travailleurs	1 073	1 096	1 148
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	1 070	1 118	1 173

### TOTAL EN ETP<sup>(1)</sup>

Nombre moyen de travailleurs	1 047	1 071	1 118
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	1 042	1 095	1 142

(1) ETP: Equivalent temps plein

**NOTE 3. INFORMATION SECTORIELLE**

COMPTE DE RÉSULTATS	2012	2013	2014
En '000 €			
<b>Ventes</b>			
Goods ID	171 518	171 187	190 639
People ID	42 608	40 285	54 630
Corporate	-	-	-
<b>Total ventes</b>	<b>214 126</b>	<b>211 472</b>	<b>245 270</b>
<b>Marge brute</b>			
Goods ID	69 323	68 334	74 760
En % des ventes	40,4%	39,9%	39,2%
People ID	24 377	23 112	28 819
En % des ventes	57,2%	57,4%	52,8%
Corporate	-	-	-
<b>Total marge brute</b>	<b>93 699</b>	<b>91 446</b>	<b>103 579</b>
<b>Total marge brute en % des ventes</b>	<b>43,8%</b>	<b>43,2%</b>	<b>42,2%</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Goods ID	(61 884)	(59 226)	(62 613)
People ID	(14 490)	(15 433)	(18 265)
Corporate	(3 209)	(3 252)	(3 496)
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>(79 583)</b>	<b>(77 911)</b>	<b>(84 374)</b>
<b>EBITDA courant</b>			
Goods ID	7 439	9 108	12 147
En % des ventes	4,3%	5,3%	6,4%
People ID	9 887	7 679	10 554
En % des ventes	23,2%	19,1%	19,3%
Corporate	(3 209)	(3 252)	(3 496)
<b>Total EBITDA courant</b>	<b>14 117</b>	<b>13 535</b>	<b>19 205</b>
<b>Total EBITDA courant en % des ventes</b>	<b>6,6%</b>	<b>6,4%</b>	<b>7,8%</b>
<b>EBITDA</b>			
Goods ID	6 285	8 415	11 186
People ID	9 879	7 552	10 552
Corporate	(3 254)	(3 251)	(3 547)
<b>Total EBITDA</b>	<b>12 910</b>	<b>12 715</b>	<b>18 190</b>
<b>EBIT courant</b>			
Goods ID	2 296	3 201	6 217
En % des ventes	1,3%	1,9%	3,3%
People ID	7 641	6 159	8 266
En % des ventes	17,9%	15,3%	15,1%
Corporate	(3 292)	(3 429)	(3 686)
<b>Total EBIT courant</b>	<b>6 645</b>	<b>5 931</b>	<b>10 798</b>
<b>Total EBIT courant en % des ventes</b>	<b>3,1%</b>	<b>2,8%</b>	<b>4,4%</b>
<b>EBIT</b>			
Goods ID	1 142	2 508	5 255
People ID	7 634	6 033	8 264
Corporate	(3 337)	(3 429)	(3 736)
<b>Total EBIT</b>	<b>5 438</b>	<b>5 111</b>	<b>9 783</b>

ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	2012	2013	2014
En '000 €			
<b>Goodwill</b>			
Goods ID	36 569	36 615	36 724
People ID	3 309	3 309	3 309
<b>Total goodwill</b>	<b>39 878</b>	<b>39 924</b>	<b>40 033</b>
<b>Immobilisations</b>			
Goods ID	14 289	14 660	14 210
People ID	4 552	7 667	8 581
Corporate	218	205	84
<b>Total immobilisations</b>	<b>19 058</b>	<b>22 531</b>	<b>22 875</b>
<b>Stock</b>			
Goods ID	11 619	10 032	12 105
People ID	4 012	4 269	5 041
<b>Total stock</b>	<b>15 631</b>	<b>14 302</b>	<b>17 146</b>
<b>Clients et autres débiteurs courants</b>			
Goods ID	56 588	56 975	66 053
People ID	9 024	10 361	13 304
Corporate	140	99	313
<b>Total clients et autres débiteurs courants</b>	<b>65 752</b>	<b>67 434</b>	<b>79 670</b>
<b>Total actifs</b>			
Goods ID	119 065	118 282	129 093
People ID	20 896	25 605	30 235
Corporate et autres actifs non alloués	19 003	19 299	25 146
<b>Total actifs</b>	<b>158 964</b>	<b>163 187</b>	<b>184 474</b>
<b>Fournisseurs et autres créditeurs courants</b>			
Goods ID	60 432	58 294	72 134
People ID	7 989	6 171	9 452
Corporate	729	769	1 403
<b>Total fournisseurs et autres créditeurs courants</b>	<b>69 150</b>	<b>65 234</b>	<b>82 989</b>
<b>Total Passifs</b>			
Goods ID	60 432	58 294	72 134
People ID	7 989	6 171	9 452
Corporate et autres passifs non alloués	90 543	98 722	102 887
<b>Total passifs</b>	<b>158 964</b>	<b>163 187</b>	<b>184 474</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>			
Goods ID	5 929	5 827	5 091
People ID	1 185	4 821	3 341
Corporate	80	95	-
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>7 195</b>	<b>10 743</b>	<b>8 432</b>



## Information sectorielle

La société Zetes Industries applique la norme IFRS 8 «Segments opérationnels». Elle est organisée en deux pôles d'activité qui fonctionnent sur des modes différents et qui font l'objet d'un suivi spécifique : le Goods ID et le People ID.

La division Goods ID est fortement décentralisée, la présence locale répondant à un besoin de proximité des clients de Zetes. La société a mis en place une structure internationale, comprenant des implantations physiques dans toute l'Europe, en Israël et en Afrique du Sud (16 pays).

A l'inverse, pour son activité dans le People ID, la société est fortement centralisée. Au fur et à mesure de la conclusion des contrats de type « build and operate », Zetes a cependant procédé à l'installation d'unités de production de documents sécurisés dans différents pays. Zetes possède également des équipes de business development sur le continent africain.

Le reporting interne est limité pour chaque pôle d'activité à l'analyse spécifique des ventes, de la marge brute, des frais d'exploitation, de l'EBITDA et des amortissements. Zetes dispose également d'une structure «corporate» dont les frais sont suivis séparément.

Le résultat, les investissements, les actifs et les passifs sectoriels incluent les éléments directement attribuables à un secteur, ainsi que les éléments qui peuvent raisonnablement lui être alloués. Les actifs sectoriels incluent les actifs immobilisés, le goodwill, les stocks, les créances commerciales, les contrats de construction, les paiements en avance et les taxes à recevoir. Les passifs sectoriels incluent les dettes commerciales, les paiements en avance reçus, les dettes envers les employés et les administrations.

Les ventes / résultats non alloués sont relatifs à l'administration centrale (corporate).

### 1. GOODS ID

Goods ID	2011	2012	2013	2014	%
En '000 €					
Ventes	170 703	171 518	171 187	190 639	11,4%
Marge brute	68 518	69 323	68 334	74 760	9,4%
Charges opérat.	(58 636)	(61 884)	(59 226)	(62 613)	5,7%
EBITDA Courant	9 882	7 439	9 108	12 147	33,4%
% Ventes	5,80%	4,34%	5,32%	6,37%	
EBITDA	9 258	6 285	8 415	11 186	32,9%
EBIT Courant	5 225	2 296	3 201	6 217	94,2%

L'année 2013 s'était clôturée en net progrès et la tendance s'est confirmée tout au long de l'année 2014. La prise de commande était bonne et l'intérêt des clients pour les solutions du Groupe s'est révélé élevé. En sus du secteur du retail, historiquement très important chez Zetes, le secteur des services postaux et de la logistique ont montré un intérêt marqué pour les solutions de mobilité. La croissance est répartie sur la plupart des pays européens et soutenue par quelques gros projets déployés en Belgique, en Angleterre, en Suisse et en Allemagne, notamment pour le secteur de la grande distribution. Ce sont ces projets

qui expliquent la baisse du ratio Marge Brute/Ventes car les livraisons importantes d'équipements se font traditionnellement à des marges plus faible ; en valeur absolue, la Marge Brute est en augmentation sensible. Certains contrats importants n'ont été que partiellement exécutés en 2014 et continueront à influencer la performance de la division en 2015. En valeur absolue, la division affiche sur H2 2014 un plus haut historique (EBITDA courant).

Goods ID	1H 2014	2H 2014	2014
En '000 €			
Ventes	87 826	102 813	190 639
Marge brute	35 520	39 240	74 760
% Marge brute / Ventes	40,4%	38,2%	39,2%
Charges opérat.	(31 371)	(31 242)	(62 613)
EBITDA Courant	4 149	7 998	12 147
% Ventes	4,7%	7,8%	6,4%
EBITDA	3 835	7 351	11 186

La spécialisation de Zetes sur ses 6 solutions et l'offre unique de services (life cycle management) pour les sociétés multinationales permet à Zetes de se différencier et de contrecarrer l'impact d'érosion des marges sur les terminaux mobiles ; celle-ci résulte de la concentration des fabricants d'équipement et de la concurrence des terminaux mobiles « grand public », plus fragiles mais meilleur marché. Le contrôle des coûts lié aux gains de productivité internes permet à nouveau à Zetes d'améliorer sa performance.

D'une manière générale, l'intérêt pour les 6 solutions continue à se manifester, en particulier pour la plate-forme de mobilité sur laquelle peuvent être exécutées les différentes applications « métier ».

Le ratio EBITDA courant/ventes a progressé de 1,05%, passant de 5,32% en 2013 à 6,37% en 2014. Pour rappel, ce ratio était encore à 4,34% en 2012.

L'évolution des taux de change a globalement peu d'impact sur les résultats de la division. L'évolution défavorable entre le rand sud-africain et l'euro a été compensée par l'évolution favorable du GBP vis-à-vis de l'euro. A taux de change constant, le revenu et la Marge Brute auraient tous deux connu une progression additionnelle de 0,2%. L'impact sur l'Ebitda courant est de l'ordre de 0,1 million €.

Goods ID	2013	2014	%
<i>Effet de change exclu</i>			
En '000 €			
Ventes	171 187	190 996	11,6%
Marge brute	68 334	74 920	9,6%
% Marge brute / Ventes	39,9%	39,2%	
Charges opérat.	(59 226)	(62 890)	6,2%
EBITDA Courant	9 108	12 030	32,1%
% Ventes	5,3%	6,3%	
EBITDA	8 415	11 066	31,5%

Comme en 2013, il n'y a pas eu en 2014 de changement significatif de périmètre. La seule acquisition est relative, au second semestre, au rachat des actifs et à la reprise de l'équipe - une douzaine de personnes - de la société Rodata (Vienne). L'attention de la division reste focalisée sur l'implémentation de la stratégie des 6 solutions, génératrice de croissance organique.

## 2. PEOPLE ID

Après une année 2013 marquée par la prise de commande des contrats de long terme en Belgique (passeport électronique), au Sénégal (visa biométrique) et en Gambie, (passeport électronique), ainsi que la préparation de leur exécution, ces contrats ont tous généré des revenus en 2014. Zetes a également pu bénéficier d'une activité de business development performante, avec la livraison d'un important lot de kits d'enrôlement biométriques à destination de la Commission électorale en Ouganda (premier semestre 2014) et la préparation du fichier des électeurs au Togo (deuxième semestre 2014 et premier semestre 2015).

La marge brute en pourcentage des ventes s'inscrit logiquement à la baisse car les projets électoraux, à forte composante hardware, affichent une marge brute plus faible que les contrats de long terme. En valeur absolue, la marge brute est cependant en augmentation très sensible, à 28,8 millions € (+24,7%). Les charges opérationnelles sont en augmentation de 18,3%, pour faire face à l'exécution des nouveaux contrats de long terme.

La Division People ID veille à suivre toutes les opportunités de marché, à bénéficier d'une bonne diversification géographique ainsi que d'une bonne répartition entre contrats de long et de court terme.

People ID	2011	2012	2013	2014	%
En '000 €					
Ventes	49 859	42 608	40 285	54 630	35,6%
Marge brute	26 959	24 377	23 112	28 819	24,7%
Charges op.	-14 904	-14 490	-15 433	-18 265	18,3%
EBITDA Courant	12 055	9 887	7 679	10 554	37,4%
% Ventes	24,20%	23,20%	19,1%	19,3%	
EBITDA	11 693	9 879	7 552	10 552	39,7%
EBIT Courant	9 131	7 641	6 159	8 266	34,2%

La mise en route des contrats de passeports électroniques en Belgique (mai 2014) et en Gambie (décembre 2014) s'est déroulée comme prévu. Ils généreront des revenus pour les 5 prochaines années au minimum. En effet, dans le cadre de ces contrats appelés Build and Operate, Zetes doit investir dans le développement et l'infrastructure informatique et industrielle. Par la suite, la Société encaisse un revenu chaque fois qu'un document est émis pendant la durée du contrat. Ces nouveaux contrats, ainsi que les contrats de visas biométriques pour le Sénégal et la Côte d'Ivoire, accroissent structurellement la visibilité sur le business futur de la division.

People ID	1H 2014	2H 2014	2014
En '000 €			
Ventes	30 875	23 755	54 630
Marge brute	14 550	14 269	28 819
% Marge brute / Ventes	47,1%	60,1%	52,8%
Charges opérat.	(9 083)	(9 182)	(18 265)
EBITDA Courant	5 467	5 087	10 554
% Ventes	17,7%	21,4%	19,3%
EBITDA	5 467	5 085	10 552

La décomposition par semestre montre l'impact des différents types de contrats exécutés sur le revenu de la division. Si le chiffre d'affaires est significativement plus bas sur le second semestre, la marge brute, en valeur absolue, n'est en baisse que de 0,3 million €. Ce phénomène est lié à l'impact des ventes à marge limitée (livraison d'équipements hardware) sur le premier semestre et à la montée en puissance des contrats de long terme, avec en particulier le démarrage de la personnalisation des passeports belges à partir du mois de mai 2014 (impact à 100% sur le second semestre). L'EBITDA courant en pourcentage des ventes remonte à plus de 20% sur le second semestre (19,3% sur l'année), en ligne avec les types de contrat réalisés.

## 3. GROUPE

Le coût de la Division Corporate s'élève à 3,7 millions € (+7,5% par rapport à 2013). Ses missions restent la définition de la stratégie, le contrôle financier, le marketing et la croissance externe.

Le revenu du Groupe s'établit à 245,3 millions €. Les revenus récurrents continuent de croître, soutenus par l'offre de solutions en « location », les contrats de maintenance et la vente de consommables dans le Goods ID. En People ID, ce sont les contrats de long terme dont l'importance a encore augmenté en 2014. Ensemble, ces revenus récurrents couvrent de l'ordre de 40 % du revenu consolidé.

Des charges non récurrentes sont comptabilisées pour un montant net de 1 million € (0,8 million € en 2013). Elles restent essentiellement relatives aux restructurations entreprises dans le Goods ID pour mettre en adéquation la division avec sa stratégie software.

Les amortissements sur immobilisations s'élèvent à 5,5 millions €, en hausse par rapport à 2013 (4,9 millions €). La totalité de cette hausse est liée à la montée en puissance des contrats de long terme en People ID. Les dépréciations sur stock (0,4 million €) et sur créances clients (0,1 million €) sont en ligne avec les chiffres de l'année précédente. Les dépréciations sur les développements activés s'élèvent à 2,3 millions, en hausse significative par rapport à 2013 (1,7 million €). Ces développements sont amortis en 3 ans et la hausse reflète les efforts réalisés depuis quelques années par le Groupe.

L'EBIT atteint 9,8 millions € (5,1 millions € en 2013), dont 65% ont été générés au second semestre.

#### NOTE 4. COÛTS ET REVENUS NON COURANTS / RÉSULTAT FINANCIER

COÛTS ET REVENUS NON COURANTS	2012	2013	2014
En '000 €			
Frais de restructuration	(1 280)	(693)	(567)
Badwill	81	-	-
Autres coûts et revenus non courants	(8)	(127)	(448)
<b>Total</b>	<b>(1 207)</b>	<b>(820)</b>	<b>(1 015)</b>

Les frais de restructuration visent à ajuster les structures locales et à mettre en place la nouvelle organisation (stratégie de conversion des solutions en produits software).

Les autres coûts non courants incluent principalement les frais de personnel sans contrepartie économique (-285 mille €), la charge liée au plan 2014 d'actions au bénéfice du personnel (-51 mille €), ainsi qu'au règlement d'un différent avec un sous-traitant (-132 mille €).

Les autres revenus non courants sont relatifs à la levée d'une option sur bâtiment (43 mille €).

RÉSULTAT FINANCIER	2012	2013	2014
En '000 €			
Charges d'intérêts	(224)	(256)	(277)
Autres charges financières	(324)	(357)	(299)
Revenus d'intérêts	71	27	100
Autres revenus financiers	109	83	21
<b>Résultat financier hors change</b>	<b>(367)</b>	<b>(503)</b>	<b>(455)</b>
Pertes de change / différences de conversion	(564)	(742)	(623)
Gains de change / différences de conversion	389	469	512
<b>Résultat change</b>	<b>(175)</b>	<b>(273)</b>	<b>(111)</b>
<b>Total Résultat financier</b>	<b>(543)</b>	<b>(776)</b>	<b>(566)</b>

## NOTE 5. IMPÔTS

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	2012	2013	2014
En '000 €			
Impôts exigibles nets sur le résultat de l'exercice	1 694	1 504	3 429
Impôts différés	(264)	(569)	(378)
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>1 431</b>	<b>935</b>	<b>3 051</b>

## RAPPROCHEMENT ENTRE LE TAUX D'IMPÔT STATUTAIRE ET LE TAUX D'IMPÔT EFFECTIF

	2012	2013	2014
En '000 €			
<b>Charges d'impôts sur base du taux d'impôt applicable</b>	<b>1 685</b>	<b>1 473</b>	<b>3 143</b>
Résultat avant impôts	4 956	4 333	9 247
Taux d'impôt belge applicable	33,99%	33,99%	33,99%
Impact fiscal des taux locaux différents	(121)	(193)	(447)
Impact fiscal des intérêts notionnels	(332)	(160)	(249)
Impact fiscal des dépenses non déductibles / revenus doublement taxés	560	179	581
Impact fiscal d'ajustements d'impôts courants et différés	(383)	(409)	(76)
Autres	23	45	99
<b>Charges d'impôts effectives</b>	<b>1 431</b>	<b>935</b>	<b>3 051</b>
Taux d'impôt effectif	28,86%	21,59%	33,00%

## ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

	2012	2013	2014
En '000 €			
Immobilisations incorporelles	(28)	(50)	(60)
Immobilisations corporelles	157	126	131
Stocks	32	127	103
Créances commerciales	34	28	37
Charges nettes à imputer	27	19	29
Provisions	43	42	77
Pertes fiscales récupérables	2 939	4 093	4 566
<b>Total actifs d'impôts différés</b>	<b>3 204</b>	<b>4 385</b>	<b>4 885</b>

## PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

	2012	2013	2014
En '000 €			
Immobilisations incorporelles	1 168	1 395	1 490
Immobilisations corporelles	277	275	292
Stocks	-	-	20
Créances commerciales	-	-	39
Contrats de construction	374	497	429
Charges nettes à reporter	35	383	428
<b>Total passifs d'impôts différés</b>	<b>1 854</b>	<b>2 550</b>	<b>2 698</b>

### Pertes fiscales récupérables

Le caractère récupérable des actifs d'impôts différés est vérifié en examinant les environnements économiques et fiscaux des différentes entités consolidées ainsi que le Business Plan du Groupe. Sur la base du BP 2015-2019, le management a pu constater que le montant activé était récupérable. Dans de rares cas, il fallait plus que les cinq années pour récupérer la perte fiscale ; à l'inverse, certaines entités avaient une capacité bénéficiaire plus importante que celle prise en compte, ce qui aurait pu mener à une activation supplémentaire. Le management utilise le Business Plan à des fins de validation. Il veille à éviter une application trop mécanique de la règle, à savoir, l'activation des pertes récupérables déduite du Business plan sur les cinq prochaines années. Il reste attentif à prendre en compte les particularités des différentes entités, qu'elles soient économiques ou fiscales, ainsi que les moyens d'action additionnels dont il dispose et qui ne sont pas nécessairement repris dans le Business plan.

## NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En '000 €	Bâtiments	Installations, machines et outillage	Véhicules à moteur	Agencements et accessoires	Améliorations apportées à des propriétés louées	Autres immobilisations corporelles	Actifs donnés en location à des tiers	Total
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>								
Valeur brute	3 637	29 257	3 313	2 623	4 937	2 504	-	46 271
Cumul des amortissements	(449)	(24 169)	(1 598)	(2 296)	(3 226)	(1 513)	-	(33 252)
<b>Solde de clôture 2011</b>	<b>3 188</b>	<b>5 089</b>	<b>1 715</b>	<b>327</b>	<b>1 710</b>	<b>990</b>	<b>-</b>	<b>13 020</b>
<b>Mouvements 2012</b>								
Investissements	11	1 688	756	220	222	137	1 751	4 786
Regroupements d'entreprises	-	206	0	17	-	31	-	254
Cessions / Annulations	-	(304)	(567)	(47)	(85)	(16)	-	(1 019)
Impact de change	-	(13)	(3)	(4)	13	(28)	-	(34)
Transferts (vers) d'autres rubriques / Autres	-	(732)	(25)	(91)	-	(167)	-	(1 016)
Amortissements de l'exercice	(155)	(2 295)	(578)	(139)	(320)	(266)	(252)	(4 006)
Amortissements sur regroupements d'entreprises	-	(167)	(0)	(14)	-	(31)	-	(212)
Amortissements cédés / annulés	-	300	436	47	85	10	-	878
Amortissements autres	-	777	24	91	(3)	84	-	974
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>								
Valeur brute	3 648	30 099	3 350	2 718	5 088	2 461	1 751	49 114
Cumul des amortissements	(604)	(25 550)	(1 590)	(2 311)	(3 465)	(1 717)	(252)	(35 489)
<b>Solde de clôture 2012</b>	<b>3 043</b>	<b>4 549</b>	<b>1 760</b>	<b>408</b>	<b>1 623</b>	<b>743</b>	<b>1 499</b>	<b>13 625</b>
<b>Mouvements 2013</b>								
Investissements	-	3 951	989	300	702	291	646	6 878
Regroupements d'entreprises	-	11	-	2	-	-	-	12
Cessions / Annulations	-	(243)	(569)	(24)	-	(67)	(221)	(1 125)
Impact de change	-	(69)	(14)	(31)	4	(117)	(15)	(242)
Transferts (vers) d'autres rubriques / Autres	-	(6)	(37)	(2)	-	5	-	(39)
Amortissements de l'exercice	(156)	(1 689)	(672)	(152)	(349)	(296)	(622)	(3 935)
Amortissements sur regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements cédés / annulés	-	238	415	24	-	37	41	755
Amortissements autres	-	(149)	42	15	(5)	40	0	(57)
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>								
Valeur brute	3 648	33 743	3 679	2 958	5 794	2 572	2 161	54 554
Cumul des amortissements	(760)	(27 150)	(1 765)	(2 419)	(3 819)	(1 937)	(832)	(38 681)
<b>Solde de clôture 2013</b>	<b>2 888</b>	<b>6 593</b>	<b>1 914</b>	<b>539</b>	<b>1 974</b>	<b>636</b>	<b>1 329</b>	<b>15 873</b>

**NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)**

En '000 €	Bâtiments	Instal- lations, machines et outillage	Véhicules à moteur	Agence- ments et accessoires	Améliora- tions appor- tées à des propriétés louées	Autres immobi- lisations corporelles	Actifs donnés en location à des tiers	Total
<b>Mouvements 2014</b>								
Investissements	2	3 647	605	324	512	153	186	5 429
Regroupements d'entreprises	-	5	3	1	-	-	-	8
Cessions / Annulations	-	(208)	(432)	(1)	-	(26)	(1)	(668)
Impact de change	-	70	6	13	35	17	30	172
Transferts (vers) d'autres rubriques / Autres	(207)	(185)	-	(0)	-	-	185	(207)
Amortissements de l'exercice	(154)	(2 168)	(703)	(195)	(422)	(287)	(704)	(4 632)
Amortissements cédés / annulés	-	207	307	1	-	24	1	540
Amortissements autres	163	(109)	(3)	(10)	(12)	(12)	(145)	(128)

<b>Solde au 31 décembre 2014</b>								
Valeur brute	3 443	37 071	3 818	3 295	6 341	2 716	2 561	59 244
Cumul des amortissements	(752)	(29 220)	(2 119)	(2 623)	(4 253)	(2 212)	(1 679)	(42 858)
<b>Solde de clôture 2014</b>	<b>2 691</b>	<b>7 852</b>	<b>1 699</b>	<b>672</b>	<b>2 088</b>	<b>504</b>	<b>882</b>	<b>16 386</b>

<b>Solde au 31 décembre 2014</b>								
Valeur nette sous contrat de location- financement		587	342					929
Acquises en 2014 par un contrat de location-financement		141	186					327
Données en nantissement de dettes		587	342					929

**NOTE 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

En '000 €	Goodwill	Frais de développe- ment	Brevets, marques commerciales et autres droits	Logiciels	Total
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>					
Valeur brute	41 439	15 148	989	5 190	62 765
Cumul des amortissements	-	(11 344)	(722)	(3 625)	(15 691)
Cumul des pertes de valeur	(1 314)	-	-	-	(1 314)
<b>Solde de clôture 2011</b>	<b>40 125</b>	<b>3 804</b>	<b>267</b>	<b>1 565</b>	<b>45 761</b>

<b>Mouvements 2012</b>					
Investissements		1 834	49	526	2 409
Regroupements d'entreprises	399	-	11	206	617
Impact de change	0	4	2	7	13
Annulation	(718)	-	-	-	(718)
Autres	(646)	-	-	(31)	(678)
Amortissements de l'exercice		(1 752)	(229)	(735)	(2 716)
Amortissements sur regroupements d'entreprises		-	-	(124)	(124)
Amortissements annulation	718				718
Amortissements Autres		(1)	(2)	32	29

**NOTE 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)**

En '000 €	Goodwill	Frais de développement	Brevets, marques commerciales et autres droits	Logiciels	Total
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>					
Valeur brute	40 473	16 986	1 051	5 897	64 407
Cumul des amortissements	-	(13 096)	(954)	(4 451)	(18 501)
Cumul des pertes de valeur	(595)	-	-	-	(595)
<b>Solde de clôture 2012</b>	<b>39 878</b>	<b>3 890</b>	<b>97</b>	<b>1 446</b>	<b>45 311</b>
<b>Mouvements 2013</b>					
Investissements		2 756	140	968	3 864
Regroupements d'entreprises	46	-	-	132	177
Impact de change	-	(3)	14	(75)	(65)
Autres	(0)	-	-	(4)	(4)
Amortissements de l'exercice		(1 779)	(76)	(885)	(2 740)
Amortissements Autres		1	(14)	52	39
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>					
Valeur brute	40 519	19 738	1 205	6 918	68 380
Cumul des amortissements	-	(14 874)	(1 043)	(5 284)	(21 202)
Cumul des pertes de valeur	(595)	-	-	-	(595)
<b>Solde de clôture 2013</b>	<b>39 924</b>	<b>4 864</b>	<b>161</b>	<b>1 633</b>	<b>46 583</b>
<b>Mouvements 2014</b>					
Investissements		2 582	45	376	3 003
Regroupements d'entreprises	109	-	-	-	109
Impact de change	-	11	6	73	90
Autres	-	-	-	(169)	(169)
Amortissements de l'exercice		(2 319)	(50)	(824)	(3 193)
Amortissements Autres		(11)	(6)	116	99
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>					
Valeur brute	40 628	22 331	1 256	7 198	71 413
Cumul des amortissements	-	(17 204)	(1 099)	(5 992)	(24 296)
Cumul des pertes de valeur	(595)	-	-	-	(595)
<b>Solde de clôture 2014</b>	<b>40 033</b>	<b>5 127</b>	<b>156</b>	<b>1 206</b>	<b>46 522</b>
<b>Immobilisations incorporelles générées en interne, nettes</b>	<b>-</b>	<b>4 864</b>			<b>4 864</b>

**Commentaires sur le Goodwill**

L'augmentation du goodwill de 109 mille € est relative à l'acquisition des actifs de la société Rodata en Autriche.

### Ventilation du goodwill par secteur d'activité

Le goodwill est alloué en fonction du secteur d'activité des acquisitions réalisées : Goods ID ou People ID.

Le Groupe Zetes organise son activité par "métiers", en les plaçant sous l'autorité d'un responsable spécifique. C'est à ce niveau que sont décidés la stratégie, les allocations des ressources, les solutions et les marchés prioritaires. C'est également à ce niveau que la performance est analysée.

	2012	2013	2014	VAR.
En '000 €				
<b>Par secteur d'activité</b>				
Goods ID	36 569	36 615	36 724	109
People ID	3 309	3 309	3 309	-
<b>Total goodwill</b>	<b>39 878</b>	<b>39 924</b>	<b>40 033</b>	<b>109</b>

Le Groupe identifie pour chacune de ses entités si elle est « mono-activité » ou non. Une entité « mono-activité » est considérée comme une UGT. Celles qui ne le sont pas, sont organisées de manière à pouvoir ventiler analytiquement leurs activités, en ce compris les actifs et passifs qui y sont liés.

Chaque unité analytique constitue alors une UGT. Les UGT sont ensuite regroupées en groupes d'UGT qui forment les divisions Goods ID et People ID.

Le goodwill est affecté à ces groupes d'UGT.

Les actifs constituant une unité génératrice de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation, avant qu'un test de dépréciation ne soit réalisé au niveau du groupe d'UGT auquel le goodwill est affecté.

Le Groupe contrôle la valeur du goodwill repris à l'actif du bilan à chaque clôture annuelle, voire plus fréquemment s'il existe des indices de dépréciation du goodwill.

L'indice de dépréciation externe pris en compte est la capitalisation boursière de la société. Le montant recouvrable des unités génératrices de trésorerie est déterminé sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de la vente ou, si celle-ci est insuffisante, de la valeur d'utilité. La juste valeur est déterminée sur la base des valorisations en vigueur dans le secteur d'activité, à savoir un multiple d'EBITDA corrigé de la position nette de trésorerie.

Le coût de ventes est estimé à 5% de la valeur de l'entité examinée. Les calculs de la valeur d'utilité se fondent pour leur part sur des projections de flux de trésorerie, dérivées des budgets annuels tels qu'adoptés par la direction, ainsi que d'hypothèses d'évolution des affaires qui couvrent une période de 5 ans.

Les flux de trésorerie au-delà de la période prévue dans les projections sont extrapolés au moyen des taux de croissance estimés, tels qu'indiqués ci-dessous.

Les estimations des flux de de trésorerie n'incluent pas les entrées / sorties de trésorerie provenant d'activités de financement ou liées à l'impôt sur le résultat. Les flux du passé sont comparés aux projections estimées.

Les hypothèses clés utilisées pour les tests sont identiques pour toutes les UGT. Le coût moyen pondéré du capital avant impôts appliqué par le groupe sur l'ensemble des UGT est confronté à différentes sources ; il est actualisé périodiquement mais pas à chaque test de dépréciation. Entre chaque actualisation, le groupe vérifie que les variables clés retenues pour la détermination du WACC (appliqué dans son secteur d'activité) n'ont pas sensiblement changé.

#### Hypothèses clés utilisées pour les calculs de la valeur d'utilité

	2014
Taux d'actualisation	10%
Taux de croissance <sup>(1)</sup>	1%
Décote d'illiquidité	15%

(1) Au-delà de la période de 5 ans.

#### Etude de sensibilité

Le groupe procède à une étude de sensibilité en stressant les hypothèses clés que sont le multiplicateur d'EBITDA utilisé pour la détermination de la juste valeur, ainsi que les prévisions de croissance utilisées pour déterminer la valeur d'utilité (élaboration de différents scénarios).

L'analyse réalisée en 2014 montre que les valeurs comptables des deux divisions sont inférieures à leur juste valeur, ainsi qu'à leur valeur d'utilité.



## NOTE 8. CRÉANCES FINANCIÈRES ET AUTRES ACTIFS NON COURANTS

ACTIFS	2012	2013	2014
En '000 €			
Autres immobilisations financières	164	213	117
Trésorerie LT (utilisation restreinte)	392	351	390
Créances commerciales LT		2 141	1 559
<b>Total</b>	<b>556</b>	<b>2 705</b>	<b>2 066</b>

## NOTE 9. STOCKS

ACTIFS	2012	2013	2014
En '000 €			
<b>Total brut</b>	<b>20 382</b>	<b>19 186</b>	<b>22 022</b>
Marchandises	15 129	15 273	17 671
Fournitures de production	3 921	3 644	4 091
Stock en transit	1 332	269	260
<b>Réductions de valeur cumulées</b>	<b>(4 751)</b>	<b>(4 884)</b>	<b>(4 876)</b>
Marchandises	(4 499)	(4 772)	(4 688)
Fournitures de production	(252)	(113)	(188)
<b>Total net</b>	<b>15 631</b>	<b>14 302</b>	<b>17 146</b>

COMPTE DE RÉSULTATS	2012	2013	2014
En '000 €			
Réduction de valeur de l'exercice	(381)	(638)	(354)

## NOTE 10. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS COURANTS

ACTIFS	2012	2013	2014
En '000 €			
<b>Clients nets courants</b>	<b>53 852</b>	<b>54 183</b>	<b>63 974</b>
Clients bruts, courants	55 038	55 560	65 115
Réductions de valeur cumulées	(1 187)	(1 376)	(1 140)
<b>Autres débiteurs courants</b>	<b>3 872</b>	<b>3 802</b>	<b>3 648</b>
Contrats de construction	1 556	2 356	2 065
Instruments de couverture	-	-	81
Autres	2 317	1 446	1 503
<b>Total</b>	<b>57 724</b>	<b>57 986</b>	<b>67 623</b>

Il n'existe pas de concentration significative de risque de crédit au niveau du Groupe. Le risque est réparti sur un grand nombre de clients et de marchés. Il est partiellement couvert par une société d'assurance crédit. A défaut, une analyse du risque crédit est réalisée, ce qui permet de réduire le risque de contrepartie.

### Contrats de construction

Montant cumulé des frais encourus plus les bénéfices moins les pertes comptabilisées	144 202	166 716	30 939
--	---------	---------	--------

La diminution observable en 2014 est liée au fait que la norme IAS 11 est applicable à un nombre plus limité de contrats (division People ID).

COMPTE DE RÉSULTATS	2012	2013	2014
En '000 €			
Chiffre d'affaires lié à l'exécution de contrats de construction	24 137	22 513	5 717
Réduction de valeur sur créances douteuses	(157)	(185)	(62)

## INSTRUMENTS DE COUVERTURE

En '000	Vente EUR	Achat USD	Echéance de	Echéance à	Taux moyen sur contrats	Taux Clôture 31/12
Contrats de change à terme EUR / USD	1 577	2 012	Jan-15	Fév-17	1,276	1,214

Le Groupe Zetes recourt à des instruments financiers pour se couvrir contre des risques de change identifiés; au 31/12/2014, il existe des contrats de couverture en cours pour un montant de 2,0 million USD contre des EUR à acquérir à un taux moyen de 1,276. La réévaluation nette provenant d'instruments de couverture est de 60 mille € et est reprise dans l'annexe Variation des capitaux propres.

## NOTE 11. PARTIES LIÉES

	2012	2013	2014
En '000 €			
<b>Actifs avec les parties liées <sup>(1)</sup></b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>50</b>
<b>Passifs avec les parties liées</b>	<b>128</b>	<b>234</b>	<b>570</b>
<b>Transactions entre parties liées</b>			
Total Rémunérations aux membres de la direction	(876)	(967)	(1 521)
Rémunération base	(738)	(756)	(781)
Rémunération variable	(138)	(211)	(740)
Total Rémunérations aux administrateurs non exécutifs	(74)	(82)	(74)
Total Autres <sup>(2)</sup>	(20)	(20)	(20)
<b>Total Prestations de services reçus</b>	<b>(969)</b>	<b>(1 068)</b>	<b>(1 615)</b>

(1) Comptes courants des administrateurs exécutifs

(2) Prestations cabinet d'avocats

Les transactions avec des sociétés liées aux dirigeants ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

Le rapport de rémunération est disponible dans la section "Gouvernance d'entreprise".

## NOTE 12. FONDS PROPRES

MOUVEMENTS DU NOMBRE D' ACTIONS	Actions ordinaires
Nombre d'actions au 31/12/2013	5 389 714
Nombre d'actions émises en 2014	0
Nombre d'actions au 31/12/2014	5 389 714

ACTIONS PROPRES	Nombre	En '000 €
Actions propres détenues, solde d'ouverture	234 322	3 502
Plan au bénéfice du personnel	(38 550)	(633)
Achats de l'exercice	71 164	1 564
<b>Actions propres détenues, solde de clôture</b>	<b>266 936</b>	<b>4 433</b>

En 2014, le Conseil d'Administration a décidé du rachat d'actions propres, conformément à l'autorisation que lui a octroyée l'Assemblée Générale des actionnaires. Au premier semestre, il a également décidé d'un plan au bénéfice du personnel. Dans ce cadre, 38 550 actions ont été cédées au prix de 16,43€ (période de blocage de deux ans).

### Autres informations

Toutes les actions émises sont totalement payées. Les statuts autorisent le Conseil d'Administration à augmenter le capital social à concurrence d'un montant maximum de 51,7 millions €. Toutes les actions sont sans valeur nominale.

### Dividende

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2015 de verser un dividende ordinaire brut par action de 0,63 €, contre 0,55 € pour l'exercice comptable 2013. Le dividende proposé n'a pas été comptabilisé comme passif à la fin de l'exercice 2014.

CALCUL DU RÉSULTAT PAR ACTION	Activités poursuivies	Total
-------------------------------	-----------------------	-------

### Résultat net de base

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Résultat net du Groupe (en '000 €)	6 237	6 237
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	5 162 665	5 162 665
<b>Résultat net de base par action (en €)</b>	<b>1,21</b>	<b>1,21</b>

### Résultat net dilué

Pour le calcul du résultat net dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est ajusté pour tenir compte de la conversion de tous les instruments dilutifs de capitaux propres. Fin 2014, le nombre d'options en circulation est de 168 871. Le cours moyen pondéré de l'action s'élève à 21,19 € (2014) ; dans la mesure où il n'excède pas les prix d'exercice, les options émises ne sont pas prises en considération pour calculer l'effet de dilution.

Résultat net du Groupe (en '000 €)	6 237	6 237
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	5 162 665	5 162 665
Ajustements pour les options	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	5 162 665	5 162 665
<b>Résultat net dilué par action (en €)</b>	<b>1,21</b>	<b>1,21</b>

## OPTIONS

	PLAN 2005	PLAN 2007	TOTAL
Prix d'exercice	23,00	22,43	
Options en circulation au 31/12/2013	181 869	2 800	184 669
Accordées au cours de l'exercice	-	-	-
Exercées au cours de l'exercice	-	-	-
Annulées	(15 798)	-	(15 798)
Options en circulation au 31/12/2014	166 071	2 800	168 871
Dont définitivement acquises	166 071	2 800	168 871
Dont à vester	-	-	-
Date d'expiration	21/11/17	22/06/19	

Il n'y a pas eu d'options octroyées en 2014. Conformément à la décision de l'AGE du 28 mai 2014, le Conseil d'Administration peut décider discrétionnairement, en cas d'exercice des options, d'attribuer aux bénéficiaires soit des actions existantes (actions propres), soit de nouvelles actions.

## STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT AU 31/12/2014 (AVANT EXERCICE DES OPTIONS)

Actionnaires	Nombre d'actions	%
Zephyr (de concert avec Cobepa)	1 277 495	23,70%
Cobepa (de concert avec Zephyr)	1 329 655	24,67%
Ratio Capital Management BV	210 000	3,90%
Axa Belgium	199 453	3,70%
Autres actionnaires nominatifs	8 041	0,15%
Employés	38 550	0,72%
Public	2 059 584	38,21%
Actions propres	266 936	4,95%
<b>Total</b>	<b>5 389 714</b>	<b>100,00%</b>

## NOTE 13. PASSIFS FINANCIERS

OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE LOCATION-FINANCEMENT	2012	2013	2014
En '000 €			
Endéans un an	156	239	308
Dans les années 2 à 5	215	221	792
<b>Total</b>	<b>370</b>	<b>460</b>	<b>1 100</b>

OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE LOCATION SIMPLE	2012	2013	2014
En '000 €			
Endéans un an	4 662	4 627	4 982
Dans les années 2 à 5	5 433	5 457	5 472
<b>Total</b>	<b>10 095</b>	<b>10 084</b>	<b>10 454</b>

PASSIFS PORTANT INTÉRÊTS	2012	2013	2014
En '000 €			
Emprunts bancaires	2 042	3 975	2 700
Contrats de location-financement	370	460	1 100
Découverts bancaires	3 307	9 469	11 199
<b>Total</b>	<b>5 719</b>	<b>13 904</b>	<b>15 000</b>

PASSIFS NE PORTANT PAS INTÉRÊTS	2012	2013	2014
En '000 €			
Autres emprunts non courants	214	-	-
<b>Total</b>	<b>214</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

PROFIL DES ÉCHÉANCES DES PASSIFS	2012	2013	2014
En '000 €			
A la demande endéans un an	4 921	10 983	14 208
Dans les années 2 à 5	1 012	2 921	792
<b>Total</b>	<b>5 933</b>	<b>13 904</b>	<b>15 000</b>

DETTES FINANCIÈRES PAR DEVISE	2012	2013	2014
En '000 €			
EUR	4 705	13 495	14 963
GBP	202	-	-
CHF	791	400	-
ZAR	20	9	36
<b>Total</b>	<b>5 719</b>	<b>13 904</b>	<b>15 000</b>

## JUSTE VALEUR DES DETTES FINANCIÈRES

Pour les dettes financières envers les établissements de crédit à taux flottant, la juste valeur est égale à la valeur faciale.

POSITION DE TRÉSORERIE	2012	2013	2014
En '000 €			
Dettes financières totales	5 719	13 904	15 000
Trésorerie disponible	(13 189)	(10 936)	(16 680)
<b>Trésorerie nette (-) / endettement net (+)</b>	<b>(7 471)</b>	<b>2 968</b>	<b>(1 680)</b>
Dettes financières courantes	4 921	10 983	14 208
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(12 797)	(10 585)	(16 290)
<b>Trésorerie nette courante (-) / endettement net courant (+)</b>	<b>(7 877)</b>	<b>397</b>	<b>(2 083)</b>

La trésorerie nette du groupe est le solde entre les dettes financières totales et la trésorerie disponible.

La trésorerie nette courante du groupe est le solde entre les dettes financières courantes et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

TRÉSORERIE DISPONIBLE	2012	2013	2014
En '000 €			
Trésorerie dont l'utilisation est restreinte ou engagée	392	351	390
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 797	10 585	16 290
<b>Trésorerie disponible</b>	<b>13 189</b>	<b>10 936</b>	<b>16 680</b>

## NOTE 14. PROVISIONS & OBLIGATIONS

### PROVISIONS

En '000 €	Pour garanties	Pour restructurations	Pour contentieux	Pour contrats déficitaires	Total
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>363</b>	<b>324</b>	<b>296</b>	<b>100</b>	<b>1 083</b>
Provisions non courantes	363	-	233	100	696
Provisions courantes	-	324	63	-	387
Provisions additionnelles	115	193	10	56	374
Montants utilisés	-	(324)	-	-	(324)
Montants non utilisés repris	(12)	-	(109)	-	(121)
Autres	0	(4)	(125)	-	(128)
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>467</b>	<b>188</b>	<b>73</b>	<b>156</b>	<b>885</b>
Provisions non courantes	467	74	73	156	771
Provisions courantes	-	114	-	-	114
Provisions additionnelles	20	0	-	127	148
Montants utilisés	-	(114)	(33)	-	(147)
Montants non utilisés repris	(42)	(39)	-	-	(81)
Autres	4	(9)	-	-	(5)
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>449</b>	<b>27</b>	<b>40</b>	<b>284</b>	<b>800</b>
Provisions non courantes	449	27	40	284	800
Provisions additionnelles	28	1	180	100	308
Montants utilisés	-	(23)	(39)	-	(62)
Montants non utilisés repris	(128)	-	-	-	(128)
Autres	3	-	-	-	3
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>351</b>	<b>6</b>	<b>181</b>	<b>383</b>	<b>921</b>
Provisions non courantes	351	6	181	383	921

Les provisions pour garanties couvrent les coûts de la société pour les équipements défectueux et non couverts par une garantie du producteur. Les provisions pour contentieux sont essentiellement relatives à des conflits avec des anciens employés. Les provisions pour contrats déficitaires couvrent les coûts anormaux supportés sur des contrats.

## OBLIGATIONS

En '000 €	Avantages postérieurs à l'emploi
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>222</b>
Obligations non courantes	192
Obligations courantes	31
Provisions additionnelles	90
Montants utilisés	(38)
Impact de change	0
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>274</b>
Obligations non courantes	241
Obligations courantes	33
Provisions additionnelles	18
Montants utilisés	(76)
Impact de change	1
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>217</b>
Obligations non courantes	192
Obligations courantes	24
Provisions additionnelles	11
Montants utilisés	(24)
Impact de change	0
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>204</b>
Obligations non courantes	179
Obligations courantes	26

## PASSIFS ÉVENTUELS

En décembre 2014, le Groupe a des passifs éventuels résultant du cours des affaires dont l'échéance ou le moment est incertain. Ces passifs éventuels concernent des obligations potentielles données aux banques, aux clients, aux fournisseurs et aux partenariats. Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire.

## PLAN DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES

Zetes gère divers plans de retraite à cotisations définies conformes aux législations nationales et aux pratiques des pays dans lesquels ils se trouvent. Ces plans sont très majoritairement contractés avec des compagnies d'assurance externes. Les cotisations de ces plans de retraite sont versées par les employés et par les filiales du Groupe concernés. En Belgique, la législation prévoit que l'employeur doit garantir un rendement pour les contributions de l'employeur et de l'employé, ce qui crée un passif potentiel pour le Groupe. Du fait de ce rendement garanti, les régimes belges à contributions définies peuvent être considérés comme des régimes à prestations définies. En ligne avec la pratique du marché, Zetes recourt à la méthode « de la valeur intrinsèque » pour estimer ses obligations en la matière ; elles correspondent à la différence entre les réserves mathématiques (acquises) et les montants garantis calculés sur la base des rendements minimum légaux. Au 31/12/2014, les réserves couvrent les montants garantis. Les paiements effectués par les différentes sociétés du Groupe à ces plans de retraite sont, en 2014, de 1 461 mille €.

## NOTE 15. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS COURANTS

En '000 €	2012	2013	2014
<b>Fournisseurs</b>	31 524	28 957	37 859
<b>Avances reçues</b>	23 006	22 758	28 513
<b>Autres créditeurs courants</b>	13 638	14 144	14 973
Dettes envers les employés	5 495	5 535	6 095
Dettes envers les administrations publiques	6 508	6 696	6 795
Autres créditeurs courants	1 636	1 913	2 083
<b>Instruments de couverture courants</b>	17	47	-
<b>Total</b>	<b>68 185</b>	<b>65 905</b>	<b>81 346</b>

## NOTE 16. ACQUISITIONS ET CESSIONS DE FILIALES

Impact des acquisitions	2012	2013	2014
En '000 €			
<b>Actifs non-courants</b>	<b>167</b>	<b>144</b>	<b>8</b>
Immobilisations corporelles	42	12	8
Immobilisations incorporelles	94	132	-
Actifs d'impôts différés	30	-	-
<b>Actifs courants</b>	<b>877</b>	<b>6</b>	<b>3</b>
Stocks	178	6	3
Clients et autres débiteurs courants	361	-	-
Paiements d'avance	47	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	290	-	-
<b>Passifs courants</b>	<b>331</b>	<b>46</b>	<b>-</b>
Fournisseurs et autres débiteurs courants	304	46	-
Avances reçues	23	-	-
Autres passifs courants	4	-	-
<b>Actifs et passifs net identifiables</b>	<b>712</b>	<b>104</b>	<b>11</b>
<b>Goodwill sur acquisitions et earnout</b>	<b>318</b>	<b>46</b>	<b>109</b>
Goodwill sur les acquisitions	399	46	109
Badwill sur les acquisitions	(81)	-	-
Trésorerie (acquise) / cédée	(290)	-	-
<b>Flux nets de trésorerie sortants / (entrants)</b>	<b>740</b>	<b>150</b>	<b>120</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## TRANSACTIONS DE 2014 ET POST-CLÔTURE

Zetes a fait en 2014 l'acquisition des actifs de la société Rodata qui est complètement intégrée dans l'entité Zetes Autriche. Les actifs et passifs nets identifiables de ces acquisitions s'élèvent à 11 mille €. Leur valeur comptable avant le regroupement est la même.

Il n'y a pas de transaction post-clôture, en 2015.



## NOTE 17. INFORMATIONS SUR LES MISSIONS DE L'AUDITEUR

Le mandat de commissaire a été confié par l'AGO de 2014 à la société RSM Réviseurs d'Entreprises, représentée par Messieurs Laurent Van der Linden et Thierry Dupont. Il arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2017 statuant sur les comptes de l'exercice 2016. La mission et les pouvoirs du commissaire sont ceux qui lui sont reconnus par la loi. Il ne peut être révoqué par l'Assemblée Générale que pour juste motif.

En '000 €	2012	2013	2014
<b>Emoluments du commissaire</b>			
Pour l'exercice d'un mandat de commissaire	84	84	86
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	2	-	-
<b>Emoluments des personnes avec lesquelles le commissaire est lié</b>			
Pour l'exercice d'un mandat de commissaire	4	-	-
Missions de conseils fiscaux	12	6	8
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	-	-	-

## Gestion du Risque et incertitudes

### Introduction

La prise de risque est inhérente à toute société. Il n'existe pas de croissance, ni de création de valeur dans une société, sans prise de risque. S'ils ne sont pas correctement gérés et maîtrisés, ces risques peuvent affecter la capacité de la société à atteindre ses objectifs. En continuant à prévenir et à gérer les risques, les dispositifs de gestion de risques et de contrôle interne jouent un rôle clé dans la conduite et le pilotage des différentes activités.

Le risque représente la possibilité qu'un événement survienne et dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs de la société ou sa réputation.

La gestion des risques est l'affaire de tous les acteurs de la société. Elle vise à être globale et à couvrir l'ensemble des activités, processus et actifs de la société.

La gestion des risques est un dispositif dynamique de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité.

La gestion des risques comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques de chaque société qui permet aux dirigeants de maintenir les risques à un niveau acceptable pour la société.

La gestion des risques contribue à :

- a) Créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la société
- b) Sécuriser la prise de décision et les processus de la société pour favoriser l'atteinte des objectifs
- c) Favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la société
- d) Mobiliser les collaborateurs de la société autour d'une vision commune des principaux risques et les sensibiliser aux risques inhérents à leur activité.

### Description des risques

Le CA présente ci-après son appréciation des risques et incertitudes de la société :

Par nature, l'activité commerciale de la société l'expose à des incertitudes liées à l'évolution de l'économie, à la situation de ses clients et l'attitude de ses concurrents. Chacun des risques énumérés ci-après peut avoir un impact négatif sur la situation de la société et sur ses résultats. Les perspectives fournies doivent en conséquence être analysées à la lumière de cette présentation. En dehors des risques mentionnés, il pourrait exister d'autres risques dont la société n'est pas au courant, ou qui ne sont pas reportés comme tels mais qui pourraient également avoir un impact négatif sur la société.

### Litiges

Zetes est, a déjà été, et pourrait être impliqué dans des litiges qui font partie du cours normal des affaires. Ces litiges peuvent être liés à :

- des problèmes de garantie / de qualité de produit / d'installation
- des conflits avec ses employés
- des conflits avec les actionnaires vendeurs dans le cadre de regroupements d'entreprises
- des plaintes de Zetes contre des fournisseurs
- des plaintes de parties tierces pour contrefaçon de brevet

Cette liste est non exhaustive. Si nécessaire, des provisions sont constituées. Bien que leur estimation soit faite au mieux des connaissances de la société, les décisions de justice peuvent conduire à supporter des coûts inattendus.

### Risques liés aux ressources humaines

Zetes s'efforce d'être à la pointe des technologies. Dans cette perspective, trouver la ressource humaine adéquate constitue un challenge important. La renommée de Zetes ainsi que ses succès commerciaux et opérationnels réduisent significativement ce risque.

### Risques environnementaux

Zetes respecte strictement toutes les lois et réglementations relatives à la protection de l'environnement. Certaines circonstances exceptionnelles ou des accidents pourraient cependant exposer la société à des litiges. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de litige environnemental.

### Risques liés à des événements exceptionnels

Par nature, ces risques peuvent affecter la société. Un incendie ou des inondations peuvent toujours affecter un site de production et, partant, les comptes de la société. Bien que la société Zetes couvre ces risques par des assurances, le risque « zéro » n'existe pas. D'une manière plus générale, il existe des risques naturels et des risques politiques qui pourraient déstabiliser le système économique et, conséquemment, l'activité de Zetes.

### Risques liés aux acquisitions

La stratégie de Zetes implique des acquisitions de sociétés tierces. Malgré l'attention accordée par le management à ces acquisitions et, en particulier, la réalisation d'audit de « due diligence », il existe toujours des risques spécifiques. Les risques les plus importants sont liés au processus d'intégration des sociétés acquises dans le groupe, à l'activité de ces sociétés avant leur acquisition par Zetes, à leur potentiel de croissance (sur-estimation) et au knowhow technologique acquis. Le cas échéant, ces risques peuvent engendrer une perte de valeur du goodwill.

### **Risques liés aux nouveaux produits**

La société Zetes est spécialisée dans l'identification. Afin de maintenir son avantage compétitif, la société Zetes procède à des développements spécifiques et à la mise sur le marché de logiciels et matériels spécialisés. En 2014, la société a ainsi investi 2,6 millions €. Au total, des frais de développement sont repris à l'actif du bilan pour un montant total net de 5,1 millions €. Les risques associés à ces développements sont :

- des objectifs de vente trop ambitieux, ou une rentabilité insuffisante, du fait de fonctionnalités inadaptées, ou de l'existence de produits concurrents moins chers
- la mise sur le marché de produits non stabilisés, impliquant une perte de crédibilité et/ou des frais additionnels non anticipés, liés à la résolution du problème.
- l'utilisation de composants externes de qualité insuffisante

### **Risque technologique**

Pour Zetes, le risque technologique est lié au moment de l'adoption d'une nouvelle technologie ; ce risque est géré par une équipe spécifique, qui agit comme une cellule de veille technologique. Elle concentre l'expertise et la connaissance tant que la technologie n'est pas prête pour le marché. Elle contribue également à répandre les connaissances et les compétences lorsque la décision en est prise par la direction du Groupe.

### **Risque de fraude**

Le risque de fraude est inhérent à toute activité humaine. La société est attentive à nommer des personnes de confiance aux postes clés, cette confiance étant considérée comme la pierre angulaire de la lutte contre la fraude. La société veille, lorsque la taille de la filiale le permet, à mettre en place des séparations de fonction. Ainsi, les personnes en charge des achats ne pourront être en charge des paiements des factures. Des limites en matière de pouvoir de signature sont également fixées en fonction du niveau d'activité des sociétés concernées. Enfin, le comité exécutif du Groupe est attentif à limiter aux opérations quotidiennes les pouvoirs de représentation des comités exécutifs des filiales. Il veille également à avoir une répartition adéquate des pouvoirs au sein de leur structure de management. Pour ce faire, il existe des canaux de communication directs avec le comité exécutif du Groupe, tant pour les responsables financiers locaux, qui dépendent à la fois du country manager et du CFO, que des country manager, qui sont responsables de leur performance tant devant le CEO que le CFO du Groupe.

### **Le risque de prix**

Ce risque est principalement couvert par des accords avec les principaux fournisseurs ; les révisions de prix sont contractuellement prévues.

### **Le risque de crédit**

Ce risque est couvert par une société d'assurance crédit (pour environ 50% des ventes). A défaut, une analyse interne du risque crédit est réalisée, ce qui permet de réduire le risque de contrepartie. La multiplicité de la clientèle, tant géographique que sectorielle, et sa qualité en général limitent également de manière significative le risque de crédit du Groupe.

### **Risque de liquidité et de trésorerie**

Le risque de liquidité et de trésorerie de la société Zetes est limité. Outre une position cash à l'actif du bilan de 16,3 millions € (12/2014), la société conserve un potentiel d'emprunt important sur base d'une convention signée avec ses 3 banquiers principaux pour financer des projets, des besoins additionnels de fonds de roulement ou, partiellement, des acquisitions.

### **Risque de change**

Les comptes consolidés sont établis en euro. Cela implique que les comptes des entités du groupe dont la devise de référence n'est pas l'euro doivent être convertis en euro lors de la consolidation. Dans la mesure où les devises fluctuent entre elles, il existe un risque d'impact sur les comptes. Les risques les plus importants sont les risques de fluctuation de l'euro contre la livre sterling, contre le Franc Suisse, contre le Rand et contre le Shekel. Au niveau opérationnel, dans la mesure où les charges de ces entités sont exposées dans leur devise de référence, le risque de change se situe essentiellement au niveau de leur contribution aux résultats du Groupe. Il existe également un risque au niveau des prêts / emprunts (réévaluation ou remboursement). Il existe aussi un risque potentiel lié à la parité entre le CFA et l'euro.

En termes d'achats, ceux-ci sont essentiellement réalisés en euro. Il existe cependant un risque dollar US pour certains équipements spécifiques achetés dans cette devise. Les contrats significatifs de vente / achat en devises étrangères font normalement l'objet d'une couverture spécifique. Le département financier de Zetes privilégie les contrats de change à terme et, dans une moindre mesure, les options sur devises, pour se couvrir contre le risque de change.

Dans le People ID, certains concurrents de Zetes utilisent d'autres devises que l'euro comme devise de référence. La fluctuation des devises peut soit renforcer l'avantage compétitif de Zetes, soit le déforcer par rapport à ces concurrents dont les revenus (et les coûts) sont perçus (et exposés) dans d'autres zones monétaires

### **Risque de taux**

Le risque de taux d'intérêt est limité dans la mesure où la société se trouve en position nette de trésorerie positive. Une hausse des taux d'intérêt à court terme comme à long terme n'aurait donc pas d'influence significative sur le résultat. De surcroît, les dettes bancaires sont majoritairement destinées à financer à court terme le fonds de roulement des sociétés filiales. Les quelques dettes à plus long terme destinées à financer des acquisitions ou des investissements ont une durée moyenne courte qui ne nécessite pas de couverture de taux spécifique.

## ZETES INDUSTRIES SA

### RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2014

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la déclaration complémentaire requise. Ces comptes consolidés comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2014, l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations de capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que les annexes.

#### RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS – OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, établis sur la base des International Financial Reporting Standards telles qu'adoptées par l'Union Européenne, dont le total du bilan consolidé s'élève à 184.474 (000) EUR et dont l'état du résultat global se solde par un bénéfice de l'exercice de 6.474 (000) EUR.

#### *Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes consolidés*

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux International Financial Reporting Standards, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### *Responsabilité du commissaire*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire.

En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures de contrôle appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes

comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### *Opinion sans réserve*

A notre avis, les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2014, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux International Financial Reporting Standards telles qu'adoptées par l'Union européenne.

#### RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés :

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Zaventem, le 16 avril 2015

RSM REVISEURS D'ENTREPRISES  
BEDRIJFSREVISOREN SCRL  
REPRÉSENTÉE PAR

LAURENT VAN DER LINDEN

THIERRY DUPONT



## Comptes statutaires

Conformément à l'article 105 du Code des Sociétés, le rapport annuel actuel fournit une version abrégée des comptes statutaires de Zetes Industries SA. Le rapport annuel et les comptes annuels de Zetes Industries SA, ainsi que le rapport du commissaire, seront déposés à la Banque National de Belgique et seront également disponibles au siège de la Société et sur son site Internet [www.zetes.com](http://www.zetes.com).

Le réviseur de la Société a délivré une attestation sans réserves des comptes annuels de Zetes Industries SA pour les exercices clos le 31 décembre 2014, 2013 et 2012.

<b>1. BILAN APRÈS AFFECTATION</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
En '000 €			
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>32 375</b>	<b>32 249</b>	<b>32 860</b>
Frais d'établissement	-	-	-
Immobilisations incorporelles	309	427	273
Immobilisations corporelles	95	149	213
Immobilisations financières	31 971	31 673	32 374
<b>Actifs circulants</b>	<b>31 890</b>	<b>33 297</b>	<b>35 737</b>
Créances à plus d'un an	1 225	1 256	1 173
Stocks et commandes en cours d'exécution	13	84	51
Créances à un an au plus	27 051	28 159	28 760
Placements de trésorerie et actions propres	3 319	3 569	4 479
Valeurs disponibles	135	123	936
Comptes de régularisation	148	105	339
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>64 265</b>	<b>65 546</b>	<b>68 597</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Capitaux propres</b>	<b>60 303</b>	<b>57 996</b>	<b>59 369</b>
Capital	56 092	51 676	51 676
Primes d'émission	38	38	38
Réserves	783	2 707	3 027
Réserves indisponibles pour actions propres	3 319	3 569	4 479
Bénéfice reporté	69	5	148
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Dettes</b>	<b>3 962</b>	<b>7 550</b>	<b>9 228</b>
Dettes à plus d'un an	-	2 700	-
Dettes à un an au plus	3 918	4 800	9 094
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	-	-	-
Dettes financières	20	-	3 025
Dettes commerciales	1 113	1 126	1 372
Dettes fiscales, salariales et sociales	514	503	1 317
Autres dettes	2 271	3 172	3 381
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>45</b>	<b>50</b>	<b>134</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>64 265</b>	<b>65 546</b>	<b>68 597</b>

<b>2. COMPTE DE RÉSULTATS</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
En '000 €			
<b>Ventes et prestations</b>	<b>5 744</b>	<b>5 797</b>	<b>7 713</b>
Chiffre d'affaires	5 351	5 369	7 100
Autres produits d'exploitation	392	428	613
<b>Coût des ventes et prestations</b>	<b>(5 093)</b>	<b>(5 575)</b>	<b>(6 475)</b>
Approvisionnements et marchandises	(107)	(79)	(103)
Services et biens divers	(2 942)	(3 551)	(4 030)
Rémunérations, charges sociales et pensions	(1 892)	(1 766)	(2 079)
Amortissements et réductions de valeurs	(136)	(166)	(256)
Autres charges d'exploitation	(16)	(12)	(7)
<b>Bénéfice (ou perte) d'exploitation</b>	<b>651</b>	<b>222</b>	<b>1 238</b>
Produits financiers	517	1 396	3 821
Charges financières	(81)	(103)	(132)
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>1 087</b>	<b>1 515</b>	<b>4 927</b>
Produits exceptionnels	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	(47)	-
<b>Résultat de l'exercice avant impôts</b>	<b>1 087</b>	<b>1 468</b>	<b>4 927</b>
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>(33)</b>	<b>(3)</b>	<b>(327)</b>
<b>RÉSULTAT de l'exercice</b>	<b>1 054</b>	<b>1 466</b>	<b>4 601</b>

<b>3. AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
En '000 €			
<b>Bénéfice (ou perte) à affecter</b>	<b>1 264</b>	<b>1 535</b>	<b>4 606</b>
Bénéfice (ou perte) de l'exercice à affecter	1 054	1 466	4 601
Bénéfice (ou perte) reporté(e) de l'exercice précédent	211	69	5
<b>Prélèvements sur les réserves</b>	<b>817</b>	<b>1 400</b>	<b>-</b>
<b>Affectations à la réserve légale</b>	<b>53</b>	<b>73</b>	<b>230</b>
<b>Affectations aux autres réserves</b>	<b>69</b>	<b>(0)</b>	<b>1 000</b>
<b>Résultat à reporter</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>148</b>
<b>Dividendes <sup>(1)</sup></b>	<b>1 959</b>	<b>2 857</b>	<b>3 227</b>

(1) Montant déterminé compte tenu des actions propres détenues au 31/12/2014 ; le montant des dividendes de 2013 a été ajusté pour prendre en compte les actions propres détenues au moment des Assemblées Générales Ordinaires.

#### 4. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient directement une participation, au sens de l'Arrêté Royal du 8 octobre 1976, ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux représentant 10% au moins du capital souscrit.

Dénomination	Adresse	Pays	DROITS SOCIAUX DÉTENUS		
			Directement par la Société		Par les filiales
			Nombre	%	%
SA ZETES	Rue de Strasbourg 3 - 1130 Bruxelles	Belgique	170 827	100	
SA ZETES France	Bâtiment Einstein - 17/19 rue Georges Besse-92160 Antony	France	27 470	100	
SA ZETES TECHNOLOGIES	Rue de Strasbourg 3 - 1130 Bruxelles	Belgique	1 249	49,96	0,04
ZTS Lda	Alameda Antonio Sergio 7 - 2795023 Linda-A-Velha	Portugal	2	100	
SA BUROTICA	Alameda Antonio Sergio 7 - 2795023 Linda-A-Velha	Portugal	10 millions	50	50
SA ZETES FASTRACE	Rue de Strasbourg 3 - 1130 Bruxelles	Belgique	2 124	34,03	41,9
ZETES INTERNATIONAL GmbH	Flughafenstraße 52 b, 22335 Hamburg	Allemagne	4	100	
ZETES SRL	Lungobisagno Dalmazia 71/16 - 16141 Genova	Italie	10	10	90
ZETES INDUSTRIES (Israel) Ltd	1 Hanagar street - 45241 Hod Hasharon	Israël	1 000	100	
ZETES HOLDING GmbH	Waldstrasse 23 - 63128 Dietzenbach	Allemagne	2	100	
RFIdea SA	Rue des Chasseurs Ardennais, 5 - 4031 Angleur	Belgique	3	ns	100
ZETES COTE IVOIRE	Lot N° 124, Vridi Cité, Port-Bouët, Abidjan	Côte Ivoire	190	10	90

#### 5. ÉTAT DU CAPITAL

Capital	En '000€	Nombre d'actions
<b>1. Capital souscrit</b>		
Au terme de l'exercice précédent	51 676	
Modifications au cours de l'exercice:	-	
Au terme de l'exercice	51 676	
<b>2. Représentation du capital</b>		
Actions nominatives, au porteur ou dématérialisées		5 389 714
Nominatives		1 337 696
Au porteur ou dématérialisées		4 052 018

#### STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

Actionnaires	Nombre d'actions	%
Zephir	1 277 495	23,70
Cobepa	1 329 655	24,67
Ratio Capital Management BV	210 000	3,90
Axa Belgium	199 453	3,70
Autres actionnaires nominatifs	8 041	0,15
Employés	38 550	0,72
Public	2 059 584	38,21
Actions propres	266 936	4,95
<b>Total</b>	<b>5 389 714</b>	<b>100,00</b>

## 6. RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LE COMMISSAIRE ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ

En '000€	2014
Emoluments du commissaire	43
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société	-
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié	5
Autres missions d'attestation	-
Missions de conseils fiscaux	5
Autres missions extérieures à la mission révisorale	-



## Déclaration de gouvernance d'entreprise

### 1. Le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009

La présente section se base sur les règles et les principes organisant la gouvernance d'entreprise de Zetes Industries SA (la Société) ; ceux-ci sont repris de manière exhaustive dans la Charte de gouvernance d'entreprise de la Société, telle qu'approuvée par le Conseil d'Administration de la Société et disponible, avec les statuts coordonnés de la Société, sur le site Internet de Zetes Industries SA, ([www.zetes.com/en/investor-relations/corporate-governance](http://www.zetes.com/en/investor-relations/corporate-governance)).

Le Conseil d'Administration de la Société a l'intention de se conformer au Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 mais est d'avis que certaines dérogations à ses dispositions se justifient eu égard à la situation particulière de la Société.

#### Principe 2.9. Secrétaire de la Société

En raison de la taille de la Société, le Conseil d'Administration ne prévoit pas de nommer un secrétaire de la Société.

#### Principe 5.3. Comité de nomination

Les principes qui traitent du comité de nomination ne sont pas applicables.

### Principe 5.2./17 Fonction d'audit interne

La Société ne dispose pas d'une fonction d'audit interne indépendante. Tenant compte de la nature, de la taille et de la complexité de la société, le management exécutif a mis en place des règles et procédures et il a réparti les responsabilités entre différentes personnes de manière à s'assurer du bon fonctionnement de son système de contrôle interne et de gestion des risques.

## 2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 2.1. Composition, nomination et expiration du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 15 des statuts, la Société est gérée par un Conseil d'Administration composé d'au moins 6 membres, personnes physiques ou morales, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la Société.

En vertu des statuts, les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée maximale de 6 ans et sont rééligibles. Leur mandat expire à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle suivant la dernière année de leur mandat.

A la date du 31 décembre 2014, le Conseil d'Administration de Zetes Industries SA était composé de 10 membres. L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2015 a à décider de la nomination de tous les administrateurs pour leur prochain mandat.

Nom et fonction	Mandat**	Adresse professionnelle
<b>Alain Wirtz SA,</b> Représentée par Mr Alain Wirtz Chief Executive Officer (CEO) (Nommé par Zephyr Corporation) (Administrateur Exécutif)	2015	Rue de Strasbourg 3 1130 Bruxelles
<b>Jean-François Jacques SPRL,</b> Représentée par Mr Jean-François Jacques (*) Président du Conseil d'Administration (Nommé par Zephyr Corporation) (Administrateur Exécutif)	2015	Rue de Strasbourg 3 1130 Bruxelles
<b>Pierre Lambert</b> Chief Financial Officer (CFO) (Administrateur Exécutif)	2015	Rue de Strasbourg 3 1130 Bruxelles
<b>Jean-Marie Laurent Josi</b> (Nommé par Cobepa) (Administrateur)	2015	Rue de la Chancellerie 2 1000 Bruxelles
<b>Hiram Claus</b> (Nommé par Cobepa) (Administrateur)	2015	Rue de la Chancellerie 2 1000 Bruxelles
<b>Olivier Gernay</b> (Nommé par Zephyr Corporation) (Administrateur)	2015	Avenue Brugmann 403 1180 Bruxelles
<b>Floris Vansina BVBA</b> Représentée par Mr Floris Vansina (Administrateur)	2015	Charles Woestelaan 147 1090 Jette
<b>José-Charles Zurstrassen</b> (Administrateur indépendant)	2015	Avenue Général Baron Empain 41 1150 Woluwe-Saint-Pierre
<b>Paul Jacques (*)</b> (Administrateur indépendant)	2015	Rue du Ham 20 1180 Bruxelles
<b>GEMA SPRL</b> Représentée par Mr Michel Allé (Administrateur indépendant)	2015	Place Constantin Meunier 17 1190 Bruxelles

\* Messieurs Paul Jacques et Jean-François Jacques n'ont pas de lien de parenté.

\*\* La durée des mandats des administrateurs s'achèvera immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue durant l'année mentionnée à côté du nom de l'administrateur.

Le commissaire de la Société est la société RSM Réviseurs d'Entreprises - Bedrijfsrevisoren, ayant son siège social Chaussée de Waterloo 1151, à 1180 Uccle, représentée par Messieurs Laurent Van der Linden et Thierry Dupont. Cette firme audite les comptes consolidés de la Société depuis l'an 2000, tout en ayant introduit une rotation au niveau de ses représentants. Messieurs Van der Linden et Dupont sont responsables de l'audit des comptes statutaires de la Société ainsi que des comptes consolidés. Le mandat de trois ans du commissaire vient à expiration à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2017.

## 2.2. Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe décisionnel de Zetes Industries SA, (i) à l'exception des actes que la loi ou les statuts de la Société réservent expressément à l'Assemblée Générale, et (ii) à l'exception des pouvoirs de gestion conférés aux administrateurs-délégués.

Le rôle du Conseil d'Administration est de poursuivre le succès à long terme de Zetes Industries SA et du Groupe Zetes en conduisant la direction de l'entreprise et en permettant la mesure et la gestion des risques. Le Conseil d'Administration décide des valeurs et de la stratégie de Zetes Industries SA, des risques que la Société accepte et de ses politiques clés. Le Conseil d'Administration s'assure que les ressources financières et humaines nécessaires à Zetes Industries SA afin de rencontrer ses objectifs sont en place.

## 2.3. Responsabilités du Conseil d'Administration

Les responsabilités clés du Conseil d'Administration consistent, notamment, à :

- Revoir, évaluer et approuver, de manière régulière, les plans à long terme et la stratégie de Zetes Industries SA et du Groupe Zetes;
- Revoir périodiquement les objectifs et les politiques de Zetes Industries SA;
- Surveiller et évaluer les résultats de Zetes Industries SA et du Groupe Zetes au regard des buts, plans et budgets stratégiques;
- Revoir, évaluer et approuver la structure organisationnelle générale de la Société;
- Revoir, évaluer et approuver les allocations majeures des ressources et les investissements en capitaux (en ce compris les acquisitions et les désinvestissements);
- Revoir les résultats financiers et opérationnels;
- Revoir, évaluer et approuver les budgets et les prévisions;
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le caractère correct des rapports financiers et des autres informations significatives, financières et non financières, ainsi que leurs publications en temps utile;
- Superviser les prestations du commissaire;
- Nommer les administrateurs-délégués;
- Décider de la structure du Management Exécutif;
- Revoir la performance du Management Exécutif;
- Maintenir une interaction et un dialogue continus ainsi qu'un climat de respect et de confiance avec le Management Exécutif;
- Revoir, évaluer et approuver la politique de rémunération relative au Management Exécutif de Zetes Industries SA ;
- Contrôler et examiner l'efficacité des comités du Conseil d'administration.

## 2.4. Organisation du Conseil d'Administration

### 2.4.1. Réunions du Conseil

Des réunions régulières du Conseil sont tenues, au minimum approximativement 6 par an, et des réunions spéciales sont organisées en cas de nécessité par le président du Conseil d'Administration ou par deux administrateurs.

Les réunions du Conseil d'Administration peuvent aussi être organisées par vidéo- ou téléconférence. Chaque réunion est présidée par le président du Conseil d'Administration et, en son absence, par le CEO ou administrateur exécutif. Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et décider que si au moins la moitié de ses membres sont présents ou représentés. Les résolutions sont prises à la majorité simple des votes exprimés.

En 2014, le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois et le registre des présences individuelles des administrateurs se présente comme suit: tous les membres étaient présents à l'exception de ALAIN WIRTZ SA, représentée par Mr Alain Wirtz (27 août 2014), de Mr Olivier Gernay (13 février et 27 août 2014), de Mr Hiram Claus (23 juin 2014), de Mr Jean-Marie Laurent Josi (1er avril et 19 décembre 2014) et de Mr. José-Charles Zurstrassen (18 mars, 23 juin et 27 août 2014).

### 2.4.2. Ordre du jour des réunions du Conseil

Le président du Conseil d'Administration établit l'ordre du jour de chaque réunion du Conseil. Au début de l'année, le président du Conseil d'Administration établit un agenda des sujets principaux à discuter durant l'année. Un ordre du jour détaillé et, dans la mesure du possible, les documents utiles et les résolutions soumises au Conseil sont communiqués aux membres du Conseil 5 jours calendrier avant chaque réunion du Conseil. L'ordre du jour reprend les sujets à aborder et précise si ceux-ci le sont à titre d'information, en vue d'une délibération ou d'une prise de décision. Les administrateurs revoient ces documents avant la réunion. Chaque administrateur est libre de suggérer et d'inclure des points à l'ordre du jour. Sous réserve de l'existence d'obligations de notification préalable, les administrateurs ayant des suggestions de sujets à inclure à l'ordre du jour doivent en aviser le président du Conseil d'Administration suffisamment longtemps avant la tenue des réunions.

### 2.4.3. Evaluation

Sous la direction de son Président, le Conseil d'Administration conduira régulièrement une auto-évaluation afin de déterminer s'il fonctionne, ainsi que ses comités, de manière efficace. L'évaluation aura les objectifs suivants :

- Evaluer comment le Conseil fonctionne ;
- Vérifier que les problématiques importantes sont préparées et discutées de manière adéquate ;
- Evaluer le contenu des contributions de chaque Administrateur, sa présence aux réunions du Conseil et des Comités ainsi que le caractère constructif de son implication dans les discussions et les décisions ;
- Vérifier la composition effective du Conseil par rapport à la composition souhaitée; les Administrateurs non-exécutifs évalueront régulièrement leur interaction avec le Management Exécutif.

Périodiquement, l'exercice des fonctions de chaque administrateur, ainsi que son rôle et ses responsabilités seront revus dans une perspective d'adaptation de la composition du Conseil d'Administration pour prendre en considération les changements intervenus. Une attention spécifique sera accordée à l'évaluation du Président du Conseil d'Administration et à celle des Présidents des Comités. Lorsqu'il sera traité du renouvellement du mandat, l'implication et l'efficacité de l'Administrateur seront évaluées en fonction d'une procédure transparente pré-établie. Le Président du Conseil d'Administration recevra les commentaires de tous les Administrateurs et il fera un rapport au Conseil d'Administration, rapport qui comprendra une évaluation de la performance du Conseil. L'évaluation se concentrera sur la contribution du Conseil à la Société Zetes Industries SA et, spécifiquement, sur les domaines dans lesquels le Conseil d'Administration considère qu'il peut y avoir une amélioration.

Le Conseil d'Administration réagira aux résultats de l'analyse de performance en reconnaissant ses forces et en corrigeant ses faiblesses. Lorsque requis, cela impliquera la proposition de nomination de nouveaux membres, le non renouvellement du mandat de membres en place ou la prise de toute mesure qui paraît appropriée pour un fonctionnement efficace du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration s'assurera que les mesures ont été prises pour le renouvellement ordonné des nominations au Conseil d'Administration. Il s'assurera que toute nouvelle nomination et tout renouvellement de mandat, que ce soit pour des mandats d'exécutif ou de non-exécutif, permettra le maintien au sein du Conseil d'Administration d'un équilibre adéquat entre les compétences et l'expérience requises.

### **3. Contrôle interne et gestion des risques relatif à l'établissement de l'information financière**

Le contrôle interne relatif à l'établissement de l'information financière est un dispositif de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise notamment à assurer la fiabilité de l'information financière et la conformité des états financiers aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards).

Le Conseil d'Administration est responsable de la définition des mesures nécessaires pour assurer l'intégrité et la publication, en temps utile, des états financiers et des autres informations financières significatives communiquées aux actionnaires.

Le Management Exécutif est chargé de la mise en place et du suivi des contrôles internes basés sur le cadre référentiel approuvé par le conseil d'administration, ainsi que de la préparation de la communication des états financiers et des autres informations financières significatives de la Société.

Le contrôle interne de l'information financière comprend de manière plus spécifique les règles et les procédures qui :

- sont relatives à l'enregistrement, de manière détaillée, des transactions sur les actifs de la Société ;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées de manière à permettre la préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS ;
- fournissent une assurance raisonnable que les ventes de la société sont réalisées en conformité avec les conditions imposées par le Management Exécutif et le Conseil

d'Administration de la Société, et que les charges de la société sont exposées avec leur autorisation ;

- fournissent une assurance raisonnable quant à la prévention, ou la détection en temps opportun, de l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés.

Le Management Exécutif est chargé de l'exercice du contrôle interne sur l'information financière. Ce contrôle comprend l'évaluation des risques significatifs, l'identification des dysfonctionnements, des insuffisances et des difficultés d'application, ainsi que le suivi des mesures prises pour corriger les lacunes identifiées.

En raison de ses limites, le contrôle interne de l'information financière peut ne pas prévenir ou détecter les fausses déclarations. En outre, l'anticipation de l'efficacité du contrôle sur des périodes ultérieures est soumise au risque que les contrôles ne deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou parce que leur degré de conformité avec les politiques ou les procédures en place peut se détériorer.

Le Management Exécutif a évalué l'efficacité du contrôle interne relatif à l'information financière au 31 décembre 2014. L'évaluation a notamment porté sur la conception du contrôle interne de l'information financière et a comporté des tests sur son efficacité opérationnelle.

Sur cette base, le Management Exécutif a considéré qu'au 31 décembre 2014, la Société a un contrôle interne de l'information financière adéquat.

## **4. Les Administrateurs Délégués et le Management Exécutif**

Le Conseil d'Administration a nommé les administrateurs délégués de Zetes Industries SA. Le Conseil d'Administration a donné pouvoir aux administrateurs délégués afin de leur permettre d'accomplir leurs responsabilités et leurs devoirs. Compte tenu des valeurs de la Société, sa politique de prise de risque et ses politiques clés, les administrateurs délégués auront suffisamment de latitude, au sein du cadre légal, pour proposer et implémenter une stratégie d'entreprise. A cette fin, le Chief Executive Officer (CEO) (Alain Wirtz SA) et le président du Conseil d'Administration (Jean-François Jacques SPRL) sont tous deux administrateurs délégués de Zetes Industries SA. Les administrateurs délégués travaillent avec les membres du Management Exécutif qui compte tous les administrateurs exécutifs de Zetes Industries SA, c'est à dire actuellement les deux administrateurs délégués et le CFO. Le Management Exécutif est donc composé de trois membres: les deux administrateurs délégués, Alain Wirtz SA et Jean-François Jacques SPRL, et le CFO de la Société, Mr. Pierre Lambert. Le Management Exécutif ne constitue pas un comité de direction au sens de l'article 524bis du Code des sociétés.

## **5. Comités au sein du Conseil d'Administration**

### **5.1 Rôle**

Une part substantielle de l'analyse et du travail préparatoire du Conseil d'Administration est assurée par les Comités du Conseil en place. Toutefois, la prise de décision demeure de la responsabilité collégiale du Conseil d'Administration, les Comités n'ayant qu'une fonction consultative (ceci n'excluant pas la possibilité de délégations ad hoc). Ceux-ci assistent le Conseil

d'Administration dans des domaines spécifiques qu'ils couvrent de manière suffisamment approfondie et sur lesquels ils font des recommandations au Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration dispose à tout moment d'un Comité d'Audit et d'un Comité de Rémunération. Le Conseil d'Administration peut, à tout instant, établir ou maintenir des Comités additionnels dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires ou pertinents. En raison de la taille de la Société, il n'y a pas de Comité de Nomination.

## 5.2 Composition et nomination

Les membres des Comités seront nommés par le Conseil d'Administration. Le président du Conseil d'Administration s'assurera que le Conseil d'Administration nomme les membres des Comités et un président pour chacun de ces Comités. Chaque Comité est composé d'au moins 3 membres. La désignation ne pourra être faite pour une durée excédant celle du mandat d'administrateur. La décision de la composition exacte d'un Comité, tiendra compte des besoins et des qualifications nécessaires au fonctionnement optimal de ce Comité. La désignation des membres des Comités est basée sur (i) leur compétences et leur expérience spécifiques, en plus de celles exigées par les membres du Conseil, et (ii) l'exigence que chaque Comité, en tant que Groupe, possède les compétences et l'expérience nécessaire à l'exécution de ses tâches.

## 5.3 Comité d'Audit

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans sa supervision (i) de l'intégrité des états financiers de la Société, (ii) du respect par la Société des exigences légales et réglementaires, (iii) des qualifications et de l'indépendance du commissaire, et (iv) de l'accomplissement des contrôles internes et de la gestion des risques de la Société et de l'accomplissement de la mission du commissaire.

Les responsabilités du Comité d'Audit sont décrites de manière détaillée dans la charte de Corporate Governance.

Le Comité d'Audit est composé exclusivement d'administrateurs non-exécutifs. Au moins un d'entre eux est un administrateur indépendant. Au 31 décembre 2014, les membres du Comité d'Audit étaient:

- Gema SPRL, représentée par Mr. Michel Allé (Président du Comité d'Audit, Administrateur indépendant)
- Mr. Hiram Claus (Administrateur non-exécutif)
- Floris Vansina BVBA, représentée par Mr. Floris Vansina
- Mr. Paul Jacques (Administrateur indépendant)

## 5.4 Comité de Rémunération

Le rôle du Comité de Rémunération est d'assister le Conseil d'Administration dans toutes les questions relatives à la rémunération des membres du Conseil (exécutifs ou non-exécutifs) et des employés de Zetes Industries SA qui rapportent directement au Management Exécutif, et de l'assister dans les questions qui concernent la gouvernance du Groupe à propos desquelles le Conseil d'Administration ou le président du Conseil d'Administration souhaite recevoir l'avis du Comité.

Les responsabilités du Comité de Rémunération sont décrites de manière détaillée dans la charte de Corporate Governance.

Le Comité de Rémunération doit être composé d'au moins 3 administrateurs. Tous ses membres doivent être des administrateurs non-exécutifs. La majorité des membres du Comité doivent être des administrateurs indépendants. Au 31 décembre 2014, les membres du Comité de Rémunération étaient:

- Jean-Marie Laurent-Josi (Président du Comité de Rémunération, Administrateur non-exécutif)
- Paul Jacques (Administrateur indépendant)
- José-Charles Zurstrassen (Administrateur indépendant)

## 6. Rapport de rémunération des administrateurs et du Management Exécutif

### ZETES INDUSTRIES SA - Rapport de Rémunération 2014

#### 6.1 Principes généraux de la politique de rémunération

La présente section décrit les principes généraux de la politique de rémunération de Zetes Industries.

Le but de la politique de rémunération au sein du Groupe Zetes est de récompenser les performances individuelles et collectives, afin d'aligner les intérêts des dirigeants, administrateurs et actionnaires de la société Zetes Industries tout en tenant compte des différences entre les sociétés opérationnelles du Groupe. Cette politique est appliquée de manière cohérente depuis des années.

Dans le respect d'une bonne gestion d'entreprise, la rémunération est conforme au standard du marché et un système de bonus est axé sur les performances et les valeurs de la Société afin de motiver le Management Exécutif de Zetes Industries ainsi que les cadres du Groupe et d'œuvrer à l'accroissement durable de la valeur de la Société.

Les directives de rémunération et les systèmes de bonus du Groupe Zetes ont pour objectif de garantir au Management Exécutif de Zetes Industries et aux cadres du Groupe une rémunération appropriée à leurs activités et à leurs niveaux de responsabilités, tout en tenant compte de la situation économique, de la réussite et des perspectives du Groupe Zetes.

De ce fait, le paquet total des rémunérations des administrateurs exécutifs de Zetes Industries ainsi que celles des responsables des unités opérationnelles et fonctionnelles est constitué comme suit:

1. composants fixes indépendants des résultats
2. bonus dépendants à la fois des résultats sur une année d'exercice et du respect de critères qualitatifs directement liés à un alignement entre la stratégie à long terme de la Société et les intérêts de ses actionnaires

Ces principes généraux étaient déjà d'application pour l'année 2013 et le restent pour l'année 2014.

## 6.2 A propos de la conformité au marché des rémunérations

En vue d'apprécier de manière objective les rémunérations du Management Exécutif, le Comité de Rémunération dispose d'études ad hoc lui permettant de positionner lesdites rémunérations.

Le montant et la structure des traitements y sont évalués. Cela a permis au Comité de Rémunération de vérifier que les rémunérations du Management Exécutif sont du même ordre que celles pratiquées par des entreprises belges et européennes disposant de structures comparables, étant cotées en bourse et présentant des similarités d'activité et de taille.

## 6.3. Rémunération des administrateurs exécutifs

La présente section décrit le programme de rémunération des administrateurs exécutifs. Elle contient une description de la structure de leur rémunération et précise également le lien existant entre la performance et les niveaux de rémunération.

### 6.3.1 Principes

Les dispositions contractuelles et les rémunérations des membres du Management Exécutif sont adoptées et vérifiées annuellement par le Comité de Rémunération nommé par le Conseil d'Administration. En termes de rémunération variable le Comité de Rémunération fixe les objectifs du Management Exécutif et en apprécie le respect.

### 6.3.2 Bénéficiaires

Le Management Exécutif de la Société est composé des sociétés et personnes suivantes :

Alain Wirtz SA représentée par Mr Alain Wirtz	CEO et Administrateur- Délégué
Jean-François Jacques SPRL représentée par Mr Jean-François Jacques	Président du Conseil d'Administration et Administrateur-Délégué
Monsieur Pierre Lambert	Chief Financial Officer et Administrateur

### 6.3.3 Structure de rémunération

En 2014, les membres du Management Exécutif ont reçu des rémunérations composées d'une rémunération fixe et d'une rémunération variable dépendant à la fois des résultats financiers consolidés du Groupe Zetes et du respect d'objectifs qualitatifs intégrant une notion de croissance à long terme de la valeur de l'entreprise.

Les critères pris en compte pour la détermination de la rémunération variable sont les suivants :

- La réalisation des objectifs budgétaires de l'année de référence tels qu'adoptés par le Conseil d'Administration à la fin de l'année précédente ;
- La capacité de réaction et d'adaptation du Management Exécutif à des changements économiques intervenus dans l'année de référence ;
- La capacité de proposer des opérations de croissance externe et de réussir leur intégration dans le Groupe.

Par ailleurs, prenant en considération le fait que le Management Exécutif de Zetes Industries a démontré au cours des vingt dernières années une constance dans sa volonté de gérer l'entreprise sur le long terme, le Comité de Rémunération est d'avis de proposer à l'Assemblée Générale de déroger, par approbation expresse, au prescrit de l'article 520ter du Code des Sociétés.

### 6.3.4 Résumé de la rémunération totale payée en 2014

Rémunération du CEO

	<b>2014</b>
Rémunération Fixe	305 000 €
Rémunération Variable	300 000 €
<b>Total</b>	<b>605 000 €</b>

Rémunération des autres Membres du Management Exécutif

	<b>2014</b>
Rémunération Fixe	476 190 €
Rémunération Variable	440 000 €
<b>Total</b>	<b>916 190 €</b>

### 6.3.5 Stock Options et actions

Les membres du Management exécutif ont participé au plan d'actions mis en place au premier semestre de l'année 2014 au bénéfice du personnel. Ils ont chacun souscrit à 2.500 actions au prix de 16,43 € ; le prix de souscription a été déterminé sur la base du prix moyen de clôture de l'action calculé sur les 30 jours précédant l'offre. Une décote de 16,67% a été appliquée sur le prix moyen, en contrepartie de quoi les actions ont été bloquées pour une période de deux ans.

Il n'existe pas de rémunération sous la forme de Stock Options ni pour le CEO ni pour les autres membres du Management Exécutif.

### 6.3.6 Plan de Pension

Aucun plan de pension n'est mis en place pour les sociétés Alain Wirtz SA et Jean-François Jacques SPRL.

Monsieur Pierre Lambert, en sa qualité de Chief Financial Officer et d'administrateur de Zetes Industries SA, travaille sous le régime de mandataire indépendant. Il bénéficie d'un engagement individuel de pension dont le montant est inclus dans sa rémunération fixe.

#### 6.3.7 Indemnités de rupture

Hormis le cas de révocation pour manquement grave, Alain Wirtz SA et Jean-François Jacques SPRL bénéficieront chacune, en cas de révocation de leur mandat, d'une indemnité équivalente à une période de douze mois (rémunération de base annuelle et rémunération variable) ; l'indemnité de Mr. Lambert, mandataire indépendant, sera équivalente à une période de dix-huit mois.

Dans l'hypothèse où Alain Wirtz SA et/ou Jean-François Jacques SPRL démissionnerai(en)t de leur mandat d'administrateur, elle(s) s'engage(nt), à la demande du Conseil d'Administration, à prester à titre exclusif pendant une période de douze mois divers travaux d'assistance, de consultance et de transfert de know-how et ce aux mêmes conditions financières (rémunération de base annuelle et rémunération variable). L'engagement de Mr Lambert porte sur une période de neuf mois.

Il n'existe aucune disposition prévoyant une indemnité de rupture particulière en cas de prise de contrôle («parachutes dorés»).

#### 6.3.8 Droit de recouvrement de la rémunération variable

En dehors des dispositions légales, il n'existe pas de disposition contractuelle spécifique relative au recouvrement de la

rémunération variable attribuée sur la base d'informations financières erronées.

#### **6.4. Rémunération des administrateurs non-exécutifs et des membres des comités du Conseil d'Administration**

Les administrateurs non-exécutifs de la Société reçoivent pour leurs services

- a) un montant fixe annuel, décidé par l'Assemblée Générale des actionnaires et fixé à 6 000€ et
- b) un montant de 500€ pour chaque présence à un Conseil d'Administration

Les administrateurs non-exécutifs membres du Comité d'Audit perçoivent un montant de 1 250€ pour chaque réunion du Comité d'Audit à laquelle ils prennent part.

La Société ne fournit aux administrateurs non-exécutifs aucune rémunération, avantage, ou autres incitants, autres que leur rémunération pour leurs services en tant qu'administrateur de la société. Le mandat d'administrateur non-exécutif ne comporte aucune rémunération variable liée aux résultats ou à d'autres critères de performance. Il ne comporte pas non plus un droit à des "stock options" ou actions, ni à un régime de pension extra-légale.

Au 31 décembre 2014, les rémunérations des administrateurs non-exécutifs se répartissent comme suit :

	Conseil d'Administration	Comité d'Audit	Total
Jean-Marie Laurent Josi (*)	8 000 €		8 000 €
Floris Vansina BVBA	9 000 €	3 750 €	12 750 €
Paul Jacques	9 000 €	3 750 €	12 750 €
José-Charles Zurstrassen	7 500 €		7 500 €
Olivier Gernay	8 000 €		8 000 €
Gema Sprl	9 000 €	3 750 €	12 750 €
Hiram Claus (*)	8 500 €	3 750 €	12 250 €
<b>Total</b>	<b>59 000 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>74 000 €</b>

(\*) Messieurs Jean-Marie Laurent Josi et Hiram Claus font abandon de leur rémunération d'administrateur au bénéfice de la société Cobepa.

## **7. Actionnariat**

Le capital de la Société est représenté par 5 389 714 actions. Au 31 décembre 2014, la société Zetes Industries SA possède 266 936 actions propres, ce qui donne un nombre d'actions en circulation à cette même date de 5 122 778. En 2005, la Société a émis 191 894 warrants au profit de certains de ses employés, administrateurs ou personnes en charge de missions de gestion au sein des filiales de Zetes Industries SA. Les warrants ont été attribués gratuitement et donnent chacun droit à une action, et peuvent être exercés pour 23 € par action. Suivant les conditions du plan d'options sur actions, ces warrants sont devenus exerçables à partir de juin 2009. Au 31 décembre 2014, 166 071 warrants restent en circulation.

En 2007, le Conseil d'Administration a également émis 23 800 warrants au profit de certains des employés, administrateurs ou personnes en charge de missions de gestion au sein des filiales de Zetes Industries SA. Les warrants ont été attribués gratuitement et donnent chacun droit à une action et peuvent être exercés pour 22,63 € par action. Au 31 décembre 2014, 2 800 warrants restent en circulation.

### 7.1. Structure de l'actionnariat

Sur la base des notifications reçues et publiées jusqu'au 31 décembre 2014, la structure de l'actionnariat se présente comme suit:

Actionnaires	Nombre d'actions	%
Zephir (concert avec Cobepa)	1 277 495	23,70%
Cobepa (concert avec Zephir)	1 329 655	24,67%
Ratio Capital Management BV	210 000	3,90%
Axa Belgium	199 453	3,70%
Autres actionnaires nominatifs	8 041	0,15%
Employés	38 550	0,72%
Public	2 059 584	38,21%
Actions propres	266 936	4,95%
<b>TOTAL</b>	<b>5 389 714</b>	<b>100%</b>

Avec exercice des warrants et livraison de 168.871 actions propres existantes :

Actionnaires	Nombre d'actions	%
Zephir (concert avec Cobepa)	1 277 495	23,70%
Cobepa (concert avec Zephir)	1 329 655	24,67%
Ratio Capital Management BV	210 000	3,90%
Axa Belgium	199 453	3,70%
Autres actionnaires nominatifs	8 041	0,15%
Employés	38 550	0,72%
Public	2 228 455	41,35%
Actions propres	98 065	1,82%
<b>TOTAL</b>	<b>5 389 714</b>	<b>100%</b>

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2014, le Conseil d'Administration a décidé, en date du 18 mars 2015, d'attribuer des actions propres en cas d'exercice des options.

A l'exception de l'information susmentionnée, la Société n'a reçu au 31/12/2014 aucune autre déclaration de détention d'actions relatives à plus de 3% des actions, conformément aux statuts.

### 7.2. Déclaration Art. 74 de la loi du 1<sup>er</sup> Avril 2007

Conformément à l'article 74 de la loi du 1<sup>er</sup> avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, la société Zetes Industries SA a reçu les communications des actionnaires suivants comportant toutes les mentions légales requises et indiquant en particulier qu'avec d'autres personnes avec qui ils agissent de concert depuis le 21 novembre 2005, ils détenaient plus de 30% des titres avec droit de vote émis par la Société :

- a) la société anonyme de droit belge Zéphir Corporation agissant de concert avec la société Cobepa ;
- b) la société anonyme de droit belge Cobepa agissant de concert avec la société Zéphir Corporation.

Aux termes de leur convention, Zéphir Corporation et Cobepa ont notamment convenu ce qui suit :

- a) Nombre minimum d'administrateurs - chaque partie votera en faveur d'un nombre minimum de candidats administrateurs proposés par l'autre conformément à la règle suivante : un candidat administrateur par palier de pourcentage d'actions détenues par Zéphir Corporation ou Cobepa égal ou supérieur à 7% de l'ensemble des actions émises et existantes de la Société.
- b) Droit de préemption - les parties ont un droit de préemption sur les actions que l'autre partie souhaite transférer selon certaines modalités. Cependant, 25% de la participation détenue immédiatement après l'IPO par chacune des parties ne fera pas l'objet de ce droit de préemption.

### 7.3. Mesures contre l'abus de marché

Le code de conduite du Groupe Zetes contre l'abus de marché est intégré dans la charte de gouvernance d'entreprise publiée sur le site Internet ([www.zetes.com/en/investor-relations/corporate-governance](http://www.zetes.com/en/investor-relations/corporate-governance)).

### 8. Politique en matière d'allocations des résultats

L'objectif de la Société est de distribuer en dividendes un montant de l'ordre d'un tiers de son bénéfice net consolidé (hors dépréciation du Goodwill). Toute proposition de dividende est également basée sur la situation financière de la Société, ses besoins en capitaux ou d'autres facteurs considérés comme importants par la Société.

En application de cette politique, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires, le 27 mai 2015, de payer un dividende brut ordinaire par action de 0,63 €, soit un montant en augmentation de 14,5% par rapport au montant payé l'année précédente.



#### **Publication**

Zetes Corporate Marketing  
& Communication

#### **Editeur responsable**

Pierre Lambert, CFO  
Da Vinci Science Park  
Rue de Strasbourg 3  
B-1130 Bruxelles

#### **Design**

[www.chocoweb.be](http://www.chocoweb.be)

#### **Mise en page et production**

[www.visible.be](http://www.visible.be)

Ce rapport a été préparé en langue française.  
Les versions en langue néerlandaise et anglaise  
sont fournies pour la facilité du lecteur.  
Seule la version française fait légalement foi.



[investors.zetes.com](http://investors.zetes.com)